

J. A.

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraissant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER & C^{ie} - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 2 19 05 - 2 31 25 - CHEQUES POSTAUX IIC 1748

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR. 9.-	16.50	32.-
ETRANGER	FR. 13.-	24.-	47.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES
A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF REVOCATION ECRITE UN MOIS AVANT
L'ÉCHEANCE

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S. A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 2 12 35

et ses agences en Suisse
et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ

ANNONCE 13 cts le mm.
RÉCLAME 30
AVIS MORTUAIRES 30

(Majoration: 20% pour emplacement exigé)
25% pour réclames en première page

Tirage contrôlé par la Fédération romande
de publicité

Les initiatives populaires

On vient d'apprendre que le Conseil fédéral a donné les directives principales du projet de loi sur l'assurance-invalidité. Le gouvernement s'est rangé à l'avis de la commission d'experts qui avait préconisé que le financement de l'assurance-invalidité soit assuré pour moitié par les subventions de la Confédération et des cantons, et pour moitié par une majoration de la contribution des assurés de l'AVS.

Selon les informations présentement connues, il paraîtrait que le projet gouvernemental n'indiquerait pas de «plafond» pour les subventions publiques, alors que les experts avaient prévu, dans leur rapport, une limite supérieure à 70 millions par an. Il faut espérer que le texte définitif du projet donnera des chiffres précis à ce sujet. Non seulement cela serait conforme à la méthode également observée dans les assurances, mais, en outre, cela faciliterait l'établissement des budgets de la Confédération et des cantons en matière d'assurances sociales.

En ce qui concerne l'initiative populaire visant à l'introduction de la semaine de 44 heures, la commission du Conseil national a décidé à une grande majorité des voix, de ne pas opposer de contre-projet à la dite initiative. Elle a, ainsi, confirmé le point de vue qu'elle avait exprimé précédemment. La commission s'est donc rangée à l'avis du Conseil fédéral qui, on le sait, n'était pas favorable à un contre-projet. La commission a pris sa décision après avoir eu connaissance d'un rapport complémentaire, élaboré par les soins du gouvernement et qui était avec des arguments probants la thèse de l'inopportunité d'un règlement de la durée du travail par voie législative.

Toutefois, la commission a voté une motion invitant le Conseil fédéral à soumettre aux Chambres, dans le courant de l'année prochaine, un projet de loi sur le travail, loi qui comporterait un chapitre consacré à la durée du travail. Enfin, une minorité, au sein de la commission, s'est prononcée en faveur de l'opposition d'un contre-projet à l'initiative des 44 heures.

Les Chambres ayant opposé un contre-projet à l'initiative routière, le comité qui avait lancé cette dernière a décidé de la retirer. Le 6 juillet prochain, la votation populaire s'en trouvera simplifiée ce qui est d'autant plus heureux que les électeurs auront à se prononcer, par la même occasion, sur le nouvel article constitutionnel concernant le film.

Munie de 91.000 signatures l'initiative dite «pour la sauvegarde du Parc National» a abouti et a été déposée à la chancellerie fédérale. Elle préconise l'introduction dans la Constitution fédérale, d'un nouvel article destiné à préserver le Parc national dans son intégrité et prescrivant les modalités d'une indemnisation des communes intéressées et de l'Etat des Grisons dans

le cas où le Parc serait victime d'interventions qui attenteraient à son intégrité.

L'initiative pour le Parc national émane des mêmes milieux qui ont lancé le referendum contre la convention italo-suisse sur l'utilisation des eaux du Spöl. Ce sont les mêmes cercles qui, en son temps, avaient lancé le referendum contre le projet de Rheinau. Or, il est bon de rappeler que ce projet avait, néanmoins, reçu l'approbation de la très grande majorité des citoyens.

En ce qui concerne le Spöl, il importe d'insister sur un point qui paraît échapper à ceux de nos concitoyens que préoccupe exclusivement la protection des sites: la convention de Spöl ne suscite qu'un minimum d'inconvénient pour le Parc national. Elle est le résultat d'un compromis intervenu entre les communes intéressées, la commission du Parc national, la Société helvétique des sciences naturelles et la Ligue suisse pour la protection de la nature.

En vue des votations du 11 mai prochain, l'Union suisse des paysans s'est prononcée à l'unanimité en faveur du projet du nouveau régime des finances fédérales. La Chambre suisse des employés a décidé, à la majorité des deux tiers l'acceptation du projet.

Par contre la Société suisse des coopératives de consommation, dont on pouvait supposer qu'elle laisserait la liberté de vote à ses membres s'est prononcée, à une forte majorité, contre le projet. On ne voit vraiment pas les raisons qui ont pu déterminer cette prise de position négative? Le projet ne lèse pas, en quoi que ce soit, les sociétés coopératives. En outre, il ne prive pas la Confédération des ressources nécessaires à l'exécution de ses tâches économiques et sociales.

H.V.L.

Echos et Rumeurs

La pièce policière «The Mousetrap» (La Trappe à souris), d'Agatha Christie, a battu tous les records de la scène britannique, avec 2239 représentations.

Il y a près de 37 ans, l'opérette «Chu-Chin-Chow» avait connu, pendant quatre ans, 2238 représentations.

«The Mousetrap» est joué depuis six ans et plus de 750.000 spectateurs l'ont applaudi. Le metteur en scène, Peter Saunders, est persuadé que cette pièce sera jouée pour le moins pendant une année encore et doublera peut-être le cap des dix ans.

Le professeur Bogatyrev, du Conservatoire de Moscou, a achevé la Symphonie inachevée en mi mineur de Tchaïkovsky, après dix-huit mois de travail.

Nouvelles du Zoo de Bâle



L'hippopotame femelle nain du Zoo de Bâle, qui ne pèse que 250 kg., une bagatelle pour son espèce, vient de mettre au monde un minuscule bambin qui ne pèse que 2,280 kg. Que l'autruche soit capable de stoïcisme, voilà qui est prouvé par l'autre photo, prise aussi à Bâle, et qui nous montre cet oiseau tropical supportant avec philosophie les intempéries d'avril.

La bombe qui guérit, meilleur marché et plus puissant le cobalt détrône le radium

(De notre correspondant particulier)

La technique des «tracteurs radioactifs» a permis à la biologie de faire d'importantes découvertes. Les substances «marquées», introduites dans l'organisme, peuvent être suivies à travers toutes leurs transformations: on a su ainsi l'usage exact que le corps humain faisait des divers éléments: calcium, soufre, phosphore... se trouvant dans la nourriture ou dans les remèdes.

Les biologistes ont appris, de cette façon, comment se constituaient les graisses phosphorées, comment le fer et d'autres éléments étaient éliminés, comment étaient assimilés certaines substances, comment certains organes en accaparaient d'autres.

Tous les secrets du métabolisme du corps humain leur ont été brusquement révélés.

Les radioisotopes permettent également de faire certains diagnostics sérieux. Avec le radiophosphore, on peut déceler et même situer avec précision une tumeur au cerveau, car les tissus malades fixent dix fois plus de phosphore que les tissus normaux du cerveau.

Avec l'iode radioactif, on diagnostique à coup sûr les troubles de la glande thyroïde. Pour diagnostiquer l'arthritisme ou les troubles de la circulation sanguine, on se sert du sodium radioactif.

Et ce n'est là que quelques exemples parmi tant d'autres. Car l'atome fait mieux: il guérit.

Cela est dû au fait que les radioisotopes ont un choix de prédilection pour certains organes ou tissus. C'est ainsi que l'iode radioactif introduit dans l'organisme, se réfugie dans la glande thyroïde et le radiophosphore sur la moelle des os.

Aussi, se sert-on de l'iode radioactif pour guérir le goitre exophtalmique et du radiophosphore pour venir à bout de l'érythémie (augmentation inquiétante du nombre de globules rouges dans le sang).

De même, parce que le radiostrotrium se fixe sur le squelette, on espère, grâce à lui, vaincre certains cancers des os.

L'ATOME VAINCRA LE MAL

Le cobalt radioactif — cobalt 60 ou radio-cobalt — est en train de détrôner le radium.

Pouvant être obtenu à très bas prix, il dure cinq ans, soit une vie

relativement longue. Sa toxicité est nulle et on peut constituer avec lui des sources de rayonnement d'un emploi très commode.

Il existe dans de nombreux pays des «bombes au cobalt» destinées à la lutte contre le cancer. La Suisse en possède trois, une à Lucerne, une à Thoune et la troisième plus importante à Genève.

L'appareil, comme son nom l'indique, a l'aspect d'une bombe longue d'un peu plus d'un mètre et mesurant 30 centimètres de diamètre.

Une épaisse carcasse en plomb abrite une pastille de 30 grammes de cobalt 60, métal bon marché analogue au nickel et qui a pris des propriétés radioactives après un séjour de huit mois dans une pile atomique.

Les rayons émis très actifs, sont plus puissants que ceux du radium et pénètrent plus profondément dans les chairs pour détruire les cellules cancéreuses sans toutefois indisposer le malade.

Le seul et minime inconvénient du radio-cobalt est qu'il conserve ses propriétés radioactives pendant cinq ans alors que le radium est utilisable pendant 2.000 ans.

Le cobalt 60 est enfermé dans un tube d'acier doublé de plomb et pesant au total trois tonnes. Le tube mobile au sommet d'un pied, peut être tourné dans toutes les directions. Les rayons émis, de la catégorie gamma, donc la plus dangereuse, obligent à placer l'appareil dans une pièce spécialement aménagée et dont les murs en béton ont un mètre d'épaisseur.

Il n'existe que 5 kilos de radium dans le monde. Or, à elle seule, la bombe au cobalt a une puissance égale à celle de 1.200 grammes de radium.

Ainsi l'atome va participer à la lutte contre le cancer.

À côté de l'iode radioactif, qui vient à bout de certains cancers de la thyroïde, on songe au «radio zinc» pour le cancer du péritoine et au «radio phosphore» pour la leucémie. En se fixant dans la moelle des os, où sont élaborés les globules blancs, le radiophosphore limite leur production.

D'intéressants résultats ont déjà été obtenus contre cette dernière maladie qui n'est autre qu'un cancer du sang.

Alfred Straubhaar.

★ L'INSTANTANÉ DE PIERRE VALLETTE

Propos d'un Académicien

Lors de sa récente réception à l'Académie française, Robert Kemp, qui succède sous la coupole à l'historien Louis Madelin, a déclaré dans son discours: «C'est un journaliste, et rien de plus, que vous avez choisi, Messieurs. Un de ces hommes toujours contraints d'écrire vite, car le plomb des linotypes bout d'impatience...!» Il poursuivait, avec la même exquise modestie: «Je suis critique dramatique d'un journal, et littéraire d'un autre. Voilà mon bagage.»

«Le plomb des linotypes bout d'impatience!» Cette image toute simple exprime avec une cruelle vérité l'angoisse qui étreint souvent le cœur de tous ceux qui écrivent pour la Presse.

En effet, nous nous trouvons presque tous dans l'obligation «d'écrire vite», très vite, parfois même trop vite.

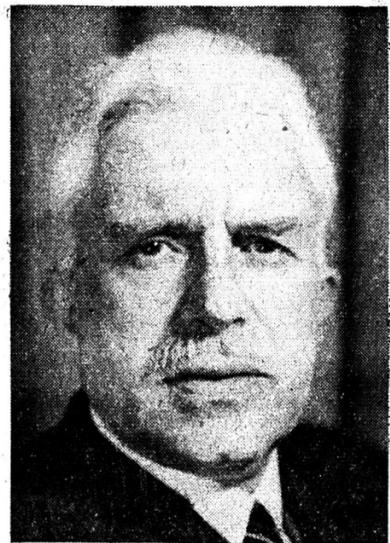
Seulement comment faire autrement?

Je connais des reporters qui n'ont même pas le temps de se relier une seule fois! A peine ont-ils terminé un feuillet, que le typo le leur arrache des mains, pour le porter à la composition...

Il nous arrive souvent de nous dire, à peine avons-nous livré notre copie: «Tiens, j'ai oublié cela!» ou: «J'aurais pu tourner mon propos autrement...», ou encore: «Ça, je n'aurais pas dû l'écrire.»

Si la rapidité d'écriture exigée dans notre métier présente de graves inconvénients évidents, personnellement, pour me consoler, je cherche à me persuader que, souvent, elle donne à mon article une spontanéité, une vie, parfois même une franchise aussi, qui seraient certainement moins totales si j'avais le temps de remettre mon ouvrage cent fois sur le métier, afin de le polir et de le repolir! P. V.

Le professeur W. Rappard fête ses 75 ans



Le 22 avril, le professeur William Rappard de l'Université de Genève, fêtera son 75^e anniversaire. M. Rappard, qui, l'an dernier fit valoir ses droits à la retraite, est une des personnalités les plus marquantes de la vie universitaire suisse. Professeur de droit à l'Université de Genève, il est docteur honoris causa des Universités d'Alger et de Los Angeles. En 1946, il fut délégué par la Suisse comme observateur à la fondation de l'ONU. En 1952, il fut élu président de l'Institut International de Droit Public, qui a son siège à Paris.

Gengis Khan n'est pas un prénom. Du moins, telle est l'opinion de la direction de l'état-civil de Fezzano, près de La Spezia, qui a refusé d'enregistrer sous ce nom le fils de M. Giorgio Garbini, 29 ans, commerçant.

M. Giorgio Garbini ne s'est pas avoué vaincu et faisant valoir qu'il est libre de donner à son fils le prénom de son choix, il a laissé entendre qu'il saisirait la justice, si satisfaction ne lui était pas donnée.

Aucun acheteur ne s'est présenté, lors de la vente aux enchères d'un terrain d'environ 1200 mètres carrés, situé dans le quartier résidentiel de Buenos Aires et qui avait appartenu au président Peron. Il semble que les acheteurs éventuels ont été influencés par le communiqué publié récemment par Me Ventura Mayoral, avocat de Peron, qui avertissait ceux-ci qu'ils se préparaient «des problèmes futurs» dans le cas d'achat de meubles ou d'immeubles ayant appartenu à Peron ou Eva Peron, l'avocat se réservant tous les droits et actions légales, pour revendiquer «opportunistement» les biens de l'ancien président qui passeraient à des tiers.

M. Orval Faubus, gouverneur de l'Arkansas, a proclamé le 20 avril «Jour des Belles-mères», dans l'Etat de l'Arkansas.

Pour motiver son initiative, M. Faubus a expliqué qu'à son avis les belles-mères méritaient aussi qu'on leur manifestât quelque affection et quelque compréhension.

À la question: «Quelles sont les sept qualités du mari idéal» posée dans un club féminin anglais, cette réponse a été jugée la meilleure: «Le mari idéal doit être cultivé comme un Allemand, riche comme un Américain, fort comme un Turc, généreux comme un Néo-Zélandais, diplomate comme un Belge, humain comme un Anglais et amoureux comme un Français».

«Chacun travaille sur l'esprit, et peu sur le cœur; c'est que nous sentons mieux les nouvelles connaissances que les nouvelles perfections que nous acquérons».

(Montaigne).

Mira, lionne de cirque, a mis bas quatre lionceaux. Leo, le père, avait attaqué et légèrement blessé son dompteur, Ewald Rastensen, au cours d'une représentation, trois jours avant le quadruple heureux événement.

Le Hollandais Leon Packbiers, de Maastricht, a établi la nuit dernière un nouveau record européen en fumant sa pipe exactement pendant 111 minutes. Il a ainsi battu le champion d'Europe, M. W. Sino, de La Haye, qui avait lui-même battu son propre record établi l'an dernier à Essen et qui était de 97 minutes, en fumant cette année quatre minutes de plus.



Maintenant, je vais te dire ce que je pense, mon ami...

CHRONIQUE SPORTIVE

Résultats commentaires et classements

Ligue nationale A

Bâle - Servette	6-2
Bienne - Bellinzone	1-0
Young Boys - Granges	6-3
Young Fellows - Chiasso	5-4
Lugano - Chaux-de-Fonds	4-1
Urania - Lausanne	1-2
Winterthur - Grasshoppers	3-2

Si l'on attendait la victoire des Bâlois, l'on était loin de se douter que le score qu'ils infligerait aux Servettiens serait aussi copieux. Les absences de Fattou et de Pasteur se sont fait lourdement sentir.

Bienne en danger au bas du classement n'a pas laissé passer l'occasion de dépasser son rival du jour en l'occurrence le F.C. Bellinzone. Un tout petit but d'écart, mais deux points qui peuvent être bien précieux dans la lutte engagée contre la relégation.

A Berne, répétition de la demi-finale de Coupe suisse, mais cette fois-ci la défaite des Soleurois de Granges quoique très nette, est moins cuisante que celle subie le lundi de Pâques sur le même terrain. Young-Boys s'est assuré du même coup le titre de Champion suisse en attendant de faire peut-être le doublé avec la Coupe, mais ceci est une autre histoire.

Young Fellows décidément en verve depuis la qualification du prestigieux Kocsis, marque 5 buts à Chiasso qui possède pourtant une des meilleures défenses du groupe.

Lugano, toujours menacé par la relégation, nous cause une surprise pas tant en battant Chaux-de-Fonds, ce qui était prévisible (voir nos commentaires de vendredi), mais bien par l'ampleur du score infligé aux Montagnards. Les gars du midi ne se sont pas contentés de vaincre mais ils ont réussi l'exploit d'enfiler quatre perles dans le collier de la défense pourtant chevronnée des visiteurs. Par leur victoire les Tessinois sont presque certains maintenant de se tirer d'affaire.

Le derby lémanique est revenu aux Lausannois, ce qui peut paraître une surprise, si l'on considère le classement peut envier des violets d'Urania. C'est dire que l'on ne s'est pas fait de cadeaux au bout du lac.

Winterthur, joue, lui également, son existence en série supérieure. La victoire dans ces conditions sur un Grasshoppers qui consacre toutes ses prétentions sur la Coupe suisse, n'est pas surprenante. Malgré cela la situation de Winterthur reste bien critique, quoique un regroupement s'est produit au bas du classement. Si le titre est quasi attribué, la lutte pour éviter la relégation deviendra ces prochains dimanches dramatique, et sera en tous les cas passionnante.

	M	G	N	P	G-A	Pts
Young-Boys	22	17	3	2	63-30	37
Chiasso	21	12	4	5	45-37	28
Grasshoppers	21	12	3	6	64-41	27
Ch.-de-Fonds	21	11	4	6	43-39	26
Lausanne	22	8	9	5	41-35	25
Y.-Fellows	21	9	5	7	49-42	23
Servette	21	9	4	8	45-38	22
Granges	22	17	6	7	44-44	22
Bâle	22	17	6	9	48-45	20
Lugano	22	6	5	11	30-39	17
U.G.S.	22	6	4	12	31-44	16
Bienne	22	5	4	13	21-43	14
Bellinzone	21	4	5	12	25-43	13
Winterthur	22	4	4	14	39-68	12

Ligue nationale B

Cantonal - Zurich	0-1
Longeau - Soleure	1-1
Malley - Concordia	0-2
Thoune - Berne	0-0
Yverdon - Lucerne	1-0
Fribourg - Nordstern	7-1
SION - Schaffhouse	3-1

La surprise du jour nous vient en premier lieu de Neuchâtel, où Cantonal, pourtant bien décidé à monter d'un degré dans l'échelle des valeurs du football suisse, perd contre le leader Zurich, avec un tout petit 0-1 il est vrai. Malgré cette défaite les Neuchâtelois restent bien placés, ceci grâce à Yverdon, qui bat un Lucerne pas toujours à l'aise à l'extérieur.

Soleure qui a besoin de points parvient à surprendre Longeau et remporte un point de son difficile déplacement. A Lausanne, surprenante défaite de l'E.S. Malley qui se fait battre par un concurrent qui se trouve pourtant à sa portée. C'est une occasion unique pour les banlieusards lausannois qui s'en est allée, la situation de Malley est maintenant presque définitivement compromise et c'est dommage pour la sympathique équipe lausannoise.

Les deux clubs bernois, Thoune et Berne, se partagent fraternellement les points ce qui était prévisible.

Fribourg écrase Nordstern, et réussit le plus gros score de la journée, décidément les Bâlois sont vraiment très faibles et n'ont plus aucun moral.

Enfin Sion, remporte une victoire prévisible, mais qui fut assez laborieuse. Il faut dire que les visiteurs sont venus en Valais pour gagner, ce qui n'a pas

facilité la tâche des gars de Jacques Guhl. Sion occupe au classement une place fort honorable pour sa première saison en ligue B. Ce qui est tout de même une belle satisfaction pour ses nombreux et fervents supporters.

	M	G	N	P	G-A	Pts
Zurich	22	17	3	2	72-31	37
Cantonal	22	13	5	4	46-20	31
Lucerne	21	12	4	5	57-35	28
Longeau	21	10	7	4	55-30	27
Fribourg	22	10	6	6	45-25	26
SION	21	10	4	7	37-39	24
Berne	22	7	8	7	34-40	22
Thoune	22	7	6	9	43-47	20
Yverdon	22	7	4	11	35-45	18
Concordia	22	8	2	12	44-58	18
Soleure	22	6	5	11	26-39	17
Schaffhouse	22	6	4	12	37-50	16
Malley	21	4	5	12	23-41	13
Nordstern	22	2	3	17	23-77	7

Nordstern est d'ores et déjà condamné à la relégation en 1ère ligue.

Première ligue

Forward - Central	7-0
Langenthal - Sierre	0-2
La Tour - Boujean	1-3
Berthoud - International	3-1

Forward en danger de relégation ne fait qu'une bouchée de Central pourtant récent vainqueur du leader Vevey. Les dimanches se suivent mais ne se ressemblent pas pour les Fribourgeois.

Sierre en déplacement à Langenthal remporte un joli succès et conserve une place honorable au classement.

La Tour perd contre Boujean et sa situation est maintenant désespérée. Il lui faudrait une chance exceptionnelle pour s'en sortir.

Victoire normale de Berthoud sur International, ce qui met ce dernier dans la même situation que La Tour. A qui la dernière place et à qui les matches de barrage?

	M	G	N	P	G-A	Pts
Vevey	17	14	1	2	54-17	29
Martigny	17	11	3	3	43-25	25
Berthoud	18	9	5	4	40-28	23
Central	18	9	1	8	37-46	19
Payenne	18	7	4	7	39-34	18
Monthey	16	6	5	5	30-23	17
Sierre	17	7	3	7	31-34	17
Langenthal	17	5	6	6	28-26	16
Boujean	17	7	2	8	35-40	16
Forward	17	4	2	11	25-31	10
International	17	3	2	12	23-49	8
La Tour	17	3	2	12	19-50	8

Deuxième ligue

Vignoble - Montreux	0-1
Sierre II - St-Maurice	1-0
Vevey II - Aigle	1-4

Troisième ligue

Lens - Chamoson	2-2
Salquenen - Saxon	3-0 (f)
St-Léonard - Grône	0-2
Ardon - Riddes	1-0
Vernayaz - Châteauneuf	6-0
Monthey II - St-Gingolph	5-2
Leytron - Collombey	3-2
Muraz - Fully	0-1

Quatrième ligue

Granges - Montana	0-5
Rarogne II - Chippis II	6-0
Salquenen II - Steg I	0-3 (f)
Lens II - Steg II	5-0
St-Léonard II - Bramois	4-2
Conthey - Ayent	6-2
Sion III - Vex	5-3
Baar - Grimisuat	1-5
Bagnes - Martigny III	1-1
Vionnaz - Bouveret	0-3
Troistorrents II - Evionnaz I	1-5
Troistorrents I - Evionnaz II	7-3

Juniors A

Monthey I - Martigny I	2-0
Sierre I - Lausanne I	3-3

Championnat cantonal

PREMIER DEGRE	
Brigue - Sion	3-1
Grône - Viège	4-0
Monthey II - Salquenen	1-3
DEUXIEME DEGRE	
Granges - Sion II	3-4
Fully - Saillon	1-1
St-Maurice - Leytron	3-1
TROISIEME DEGRE	
Chippis - Sierre II	4-2
Ayent - St-Léonard	2-3
Grimisuat - Lens	4-1
Vétroz - Ardon	15-0
Fully II - Vollèges	3-2
Martigny II - Vernayaz	5-0
Muraz - Bagnes	2-3
Bouveret - Troistorrents	11-0
JUNIORS B	
Chippis - Sion	2-2
VETERANS	
Monthey - St-Maurice	0-3

Sport-Toto

LISTE DES GAGNANTS :
1 1 1 2 1 1 2 x 2 x 1
LOTO-TIP
14 - 31 - 43 - 46

Seule la dernière demi-heure fut passionnante

Sion-Schaffhouse 3-1

Par ce premier vraiment beau dimanche de printemps, l'on aurait pu espérer un plus grand nombre de spectateurs pour assister à cette rencontre, qui si elle n'avait aucune signification pour les Sédunois était en revanche du plus grand intérêt pour les visiteurs. On était dès lors assuré d'assister à une rencontre acharnée de la part des gars du « Munot », qui jouaient à cette occasion une de leurs dernières chances pour se sauver d'affaire et rester en ligue B. Malgré leur insuccès, nos visiteurs ne voient pourtant pas leur situation compromise par le fait de la défaite assez inattendue de Malley, ce qui les consolera de leur déconvenue en terre valaisanne. Il faut cependant ajouter que jamais durant toute la rencontre ils n'ont fait figure de vainqueurs possibles, et si les Sédunois n'ont pas fait un très grand match, ils ont en tout cas amplement mérité la victoire.

Le Parc des Sports de Sion est entouré de 2500 spectateurs lorsque M. Rüfli, de Bremgarten, donne le coup d'envoi du match aux deux formations suivantes :

Sion : Panchard, Stuber, Héritier, Medlinger ; Giachino, Rotacher ; Grand, Morisod, Guhl, Balma, Jenny.

Schaffhouse : Huesser ; Luethi, Zannin ; Niederoest, Vollenweider, Huggenberger ; Faeh, Hoesli, Widmer, Peter, Jäck. (Frigerio joue avec les réserves).

La rencontre débute par une belle action de Guhl qui lance bien Balma. Ce dernier, dans la foulée, met la balle de peu à côté de la cage de Huesser. Réaction immédiate des visiteurs qui, par leur ailier Jäck oblige Panchard à la parade. Sion est un plus entreprenant que son adversaire.

BUT DE JENNY

Il faudra cependant attendre la 11e minute pour que nos joueurs parviennent à concrétiser leur avantage. A ce moment, une action confuse se déroule

devant la cage de Huesser. Jenny, sur la ligne de but, extrait le ballon de la mêlée, il fait une passe en retrait à Rotacher. Ce dernier tire en force dans la direction des buts, Jenny surgit et dévie encore le ballon dans la cage et ouvre ainsi la marque.

GRISAILLE

Le jeu n'est pas de très bonne qualité, mais cependant des situations critiques se déroulent à tour de rôle devant la cage des deux gardiens. Les défenses étant à leur affaire, rien n'est cependant marqué jusqu'au repos. On note pourtant quelques tirs de Rotacher, Balma, Grand et Morisod du côté sédunois. Tandis que chez les visiteurs, ce sont Jäck et Widmer les plus actifs en attaque, alors que la défense se tire d'affaire avec beaucoup de chance. Après le thé, ce sont les Sédunois qui prennent la direction des opérations. Guhl, d'un tir de loin oblige le gardien à dévier la balle en corner, celui-ci n'est pas accordé par M. Rüfli qui se



Une splendide attaque de Sion : Morisod (à gauche sur notre photo) vient de faire une ouverture à Jenny, ce dernier réceptionne bien la balle et enverra un magnifique tir que Huesser retiendra bien.

NOVASAD A JOUE AVEC VEVEY

Vevey-Martigny 1-4

Martigny : Contat ; Martinet, Manz ; Giroud I, Renko, Giroud II ; Rémondou-laz, Sarrasin, Coutaz, Bertogliatti, Giroud III.

Vevey : Maggioni ; Mauch, Studer ; Calvety II, Reymond, Koost ; Calvety I, Novasad, Demierre, Carrard, Del Vedovo.

Arbitre : M. Baumberger (Lausanne) moyen.

500 spectateurs.

Buts : 9ème et 14ème Bertogliatti, 23ème Coutaz, 34ème Demierre, 75ème Sarrasin (pénalty).

Samedi, en fin d'après-midi, les équipes fanions de Vevey et Martigny se sont rencontrées dans un match amical. Partie qui, somme toute, faisait office de belle. Lors du premier tour, les Veveysans avaient remporté l'enjeu du match par 6 à 0, tandis que sur son terrain, nos Valaisans avaient battu le leader par 2 à 0.

Cependant, il y a peu ou pas d'enseignement à tirer de cette troisième rencontre. Si Martigny s'était déplacé au complet, il n'en fut pas de même du côté veveysan qui alignait une formation des plus cahotiques. Le jeu s'en ressentit et le football présenté fut d'assez piètre qualité, plus particulièrement de la part des locaux. Le résultat final fut donc conforme aux prestations des deux teams en présence.

Martigny nous a démontré qu'il sera très dangereux pour le chef de file dans les matches à venir. Les Valaisans sont en pleine forme physique. D'ailleurs, ce fut sans forcer outre mesure qu'ils ont empêché l'enjeu de ce match amical.

Du côté veveysan, nous fûmes surtout étonné par l'équipe présentée. Qu'on en juge : au but : Maggioni, un gardien remplaçant qui est responsable, semble-t-il, de deux buts. En arrière, Studer, ordinairement demi, a fait un ex-

cellent match et Calvety II, ailier gauche, a fort bien tenu sa place de de-

UN BEAU SUCCES :

Langenthal-Sierre 0-2

La très sévère et nette défaite enregistrée le dimanche précédent contre le vieux rival octodurien (5-0) n'a pas été sans émoustiller sérieusement l'orgueil sierrois ; aussi pour le difficile et combien périlleux déplacement de Langenthal la formation valaisanne subit-elle deux changements d'importance, le gardien Antille fut en effet préféré au titulaire Rouvinet et iGillioz céda sa place au junior Genoud II.

Sous un soleil éclatant sur un terrain en parfait état et devant 1200 spectateurs, l'équipe sierroise s'aligne comme suit :

Antille ; Berthod, Allégroz, Genoud II ; Lietti, Karlen, Beysard, Thalmann, Genoud I, Camporini et Cina.

La première mi-temps de cette intéressante rencontre fut bien dirigée par l'arbitre genevois Pecorini qui fut impartial tout au long de la rencontre.

Quelques secondes avant le thé, alors que l'on s'attendait à ce que les équipes regagnent les vestiaires sur un score nul et vierge, les locaux, surpris par un magnifique travail préparatoire de Lietti monté à l'attaque, concédèrent un coup de coin fatal. Le coup de réparation de Beysard aboutit sur le pied de Genoud I qui, d'une fulgurante volée sous la latte, hors de portée du gardien, ouvrit le score.

Après la pause, Langenthal fit le forcing pour rétablir l'équilibre. Toutefois, animé d'un moral au beau fixe, la formation valaisanne tint bravement le coup devant l'orage qui diminuait progressivement devant l'inutilité de ses efforts.

Au début du dernier quart d'heure, le gardien s'étant trop avancé, Genoud I, d'un lobé parfait assura une vic-

fait prendre à parti par les spectateurs se trouvant derrière les buts des visiteurs. Pourtant, les visiteurs accomplissent un gros effort pour égaliser. Sur un tir de Peter, Panchard fait une excellente parade.

GUHL MARQUE

Puis à la 7e minute, Guhl descend depuis le milieu du terrain, attire la défense sur lui, passe le cuir adroitement à Jenny, qui le lui redonne sur la ligne de but et marque ainsi le second but pour les Sédunois. Les visiteurs vont-ils s'effondrer. C'est mal les connaître ; ils se font dès lors très entreprenants et tirent dans toutes les positions dans la direction des buts de Panchard.

GIACHINO BLESSE

BUT DE PETER

Dans une rencontre avec un adversaire, Giachino se blesse à un genou et doit être évacué. Il reprend sa place 5 minutes plus tard. Mais, pendant ce temps, à la 13e minute, Peter, d'une bombe de 18 mètres, prend Panchard à contre-pied et réduit l'écart pour ses couleurs. Les visiteurs qui sentent le match nul encore possible, font pendant quelques minutes, un forcing intéressant.

Mais notre défense parvient, avec un peu de chance, il faut bien le dire, à limiter les dégâts. Dès la rentrée de Giachino, Guhl qui s'était replié, remet de l'ordre dans notre ligne d'attaque et c'est au tour des visiteurs d'être assiégés dans leur camp.

FORCING SEDUNOIS

Morisod, tout d'abord, place une bombe qui frappe l'extérieur du montant des buts de Huesser. Rotacher, ensuite, en position avancée, centre sur Guhl qui envoie la balle de plus pardessus la cage des visiteurs. C'est ensuite à Grand et à Balma de mettre en difficulté le gardien adverse qui peut cependant retenir un essai de Balma de justesse. Morisod, à son tour, lance Balma en pointe ; ce dernier tombe malencontreusement alors qu'il se trouve seul devant le gardien. Le même Balma fait ensuite un centre pour Grand qui, en pleine foulée, place un tir violent maîtrisé de justesse par Huesser. Ce dernier, pourtant, commet une grave erreur en s'avancant jusqu'au milieu de son camp alors que les visiteurs font une descente dans la direction de nos buts. Ce dont profite Rotacher pour lancer Jenny qui se trouve seul devant le gardien. Il n'a aucune peine de le dribbler et de marquer dans le but vide à la 43e minute. Les jeux sont faits et nos joueurs remportent ainsi une victoire amplement méritée. Em.

mi. En ligne offensive, on avait introduit Del Vedovo qui n'a plus joué à ce poste depuis une année ; Carrard (arrière), Demierre, centre-avant alors que sa place préférée est l'aile gauche et enfin, Novasad, un nouveau joueur français (ex-prof.) dont il fut assez difficile de juger la prestation. Son entente avec ses camarades n'est pas encore parfaite, mais il possède un joli toucher de balle.

Il n'y a donc pas d'enseignement à tirer de cette explication. Pour le championnat, par contre, Martigny se montre des plus dangereux pour Vevey qui a soudainement une baisse de régime. Le leader va-t-il se faire coiffer au poteau ? R. D.

toire inattendue aux visiteurs qui ne durent qu'à une malchance insigne de voir échouer de peu un tir surprenant de Thalmann.

Pour avoir réussi à battre pour la première fois, cette saison et chez elle, la redoutable équipe de Langenthal, Sierre, dont la moyenne d'âge était hier de 21 ans seulement, peut être félicité chaudement en bloc.

Hongrie-Yougoslavie 2-0

Le match international Hongrie-Yougoslavie s'est disputé au Nepstadion de Budapest devant 90.000 spectateurs.

Les Hongrois déclenchent d'emblée plusieurs attaques. Ils gardent ensuite l'initiative mais leurs offensives sont trop lentes. Néanmoins, à la 15ème min. Tichy lance l'ailier gauche Fenyvesi, dont le centre est repris par Sandor qui ouvre le score d'un beau tir en coin.

Les Yougoslaves ripostent, mais leurs attaques sont également trop lentes. A la reprise, les Hongrois continuent à diriger les opérations et, à la 56ème min., leur inter droit Vasas marque imparfaitement le second but. Les contre-offensives yougoslaves sont plus dangereuses qu'avant le repos mais la défense magyare demeure intraitable.

Chaque jour, la Feuille d'Avis du Valais vous présente tous les événements sportifs qui vous intéressent. Notre page sportive soutient tous les sports, toutes les sociétés sportives. Tous les comptes rendus, tous les reportages de rencontres sportives seront publiés avec plaisir.

LE DERBY DE THYON

Hier s'est déroulé le dixième derby de Thyon. Le temps était splendide : ciel bleu de cobalt, soleil radieux, rayonnant dans l'étendue blanche de la neige. Celle-ci, bien qu'un peu « mouillée » était excellente. Malgré cela, nous devons déplorer un accident survenu à Monsieur Richard Biaggi, de Brigue, qui s'est fissuré le pied.

Aux environs de midi un apéritif fut servi devant la cabane. Le bourdonnement des commentaires relatifs à la course, le cliquetis des verres, les joyeux interpellations, tout cela emplissait gaiement l'air.

Ensuite un repas fut servi aux coureurs, aux organisateurs du derby et

M. Marcel Hediger; secrétaire: Mlle Dubochet.

Jury.
M. Joseph Grichting; SC Hérémence; SC Vex.

RESULTATS COMPLETS

Dames :

1. Dessauge Pierrette, Léman Lausanne, 1'38.15; 2. Burllet Josiane, Sion, 1'43; 3. Favre Astrid, Agettes, 1'51.15; 4. Favre Jeanine, Agettes, 1'51.35; 5. Jakob Ruth, Sion, 1'54; 6. Gallauz Francine, Sion, 2'04.15.

Messieurs :

Elite. — 1. Grosjean Fernand, Genève, 2'24; 2. Hefti André, Léman Lausanne 2'23.1.

Seniors I. — 1. Mayoraz Roger, Hérémence 2'25.4; 2. Bonvin Georges, Crans, 2'29.2; 3. Fernex Pierre, Genève, 2'31.2; 4. Sierro Adolphe, Hérémence, 2'33.2; 5. Borter Gaspard, Rosswald, 2'35.5; 6. Vallotton Michel, Léman Lausanne, 2'38; 7. Micheloud Guy, Vex, 2'38.1; 8. Pralong Camille, Hérémence, 2'39.1; 9. Moix Claude, La Maya, 2'42.1; 10. Bauchan Christian, SAS Lausanne 2'45.11. Lassueur Bernard, Léman Lausanne 2'45.3; 12. Favre Louis, Vex; 13. Meyer Walter, Sierre; 14. Favre Louis, Agettes; 15. Métrailler Claude, Agettes; 16. Dunant Yves, SAS Lausanne; 17. Zuferey Jules, Sion; 18. Guglielmina Charly, Riddes; 19. Noir Roger, Riddes.

Seniors III.

1. Burllet Georges, Sion, 2'50.2.

Seniors IV.

1. Escher Anton, Brigue, 3'15.

Juniors.

1. Pitteloud Régis, Agettes, 2'22.4; 2. Bovier Claude, Vex, 2'30.2; 3. Pitteloud Albi, Agettes, 2'30.4; 4. Thonney Michel, Léman Lausanne, 2'35.1; 5. Pralong Candide, Hérémence, 2'37.1; 6. Sierro André, Agettes, 2'38.1; 7. Kalbermatten Paul, Saas-Fée, 2'40; 8. Bumann Peter, Saas-Fée, 2'40.3; 9. Zufferey Victor, Brentaz-Verc, 2'41; 10. Morard Oscar, La Maya, 2'49; 11. Sierro Nicolas, Hérémence; 12. Dayer Clément Hérémence et Pitteloud Pierre, Agettes, (ex-aequo); 14. Burgener Willy, Saas-Fée; 15. Bumann Joseph, Saas-Fée; 16. Pralong André, La Maya; 17. Chollet Jean, SAS Lausanne; 18. Gillioz Pierre, Riddes; 19. Loratti Simon, Riddes; 20. Deslarzes Stéphane, Agettes; 21. Schumacher Willy, Léman Lausanne; 22. Revaz Jean-Marie, Sierre; 23. Gillioz Albert, Riddes.

CLASSEMENT INTERCLUBS

1. SC Agettes, 7'31.4; 2. SC Léman Lausanne, 7'36.2; 3. SC Hérémence Hérémence, 7'38.2; 4. SC Edelweiss, Vex, 7'54.4; 5. SC Allalin Saas-Fée, 8'17.2; 6. SC La Maya St-Martin, 8'29.2; 7. SC SAS Lausanne, 8'41.3; 8. SC Riddes, 9'44.2.

ORGANISATION

Comité d'honneur :
Etat du Valais : M. Marcel Gross,



Les chronométrateurs au travail : de gauche à droite : Pierrot Gaillard, Fernand Gaillard, André Bonvin et une très charmante secrétaire. A l'arrière-plan le toujours dévoué Auguste Borlat.

conseiller d'Etat. — Municipalité de Sion : M. Roger Bonvin, président. — Cdt gendarmerie : M. Charles Gollut. — Commune de Vex : M. René Favre, président. — Commune d'Hérémence : M. Camille Sierro, président. — Membres d'honneur du Ski-Club Sion : MM. Joseph Grichting et Fernand Gaillard.

Comité d'organisation :
Président : M. Paul Glassey; adjoint:

CHALLENGES

Hôtel du Midi, Sion (meilleur temps Dames) : Dessauge Pierrette, Lausanne 1'38.1.

Lorenz-Sport Sion (meilleur temps de la journée) : Grosjean Fernand, Genève, 2'22.4 (définitif).

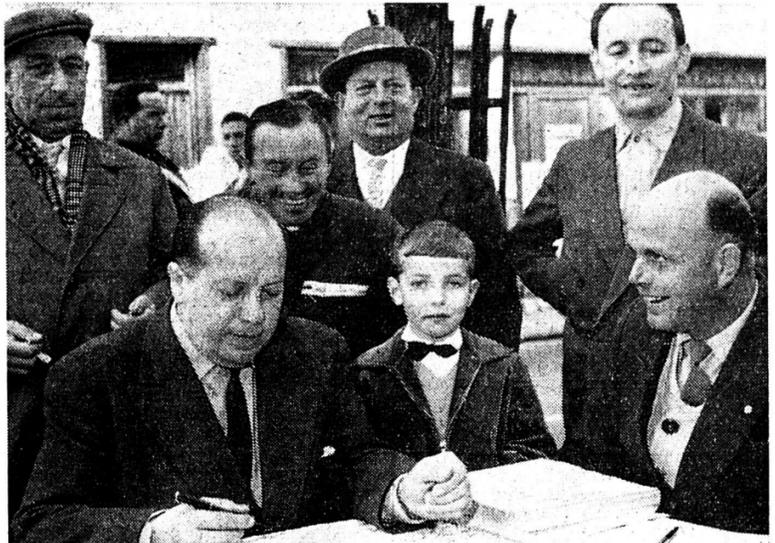
Assurance « La Nationale Suisse » (meilleur temps de la journée) Pitte-

Grand succès de la course contre la montre du Championnat valaisan

L'épreuve contre la montre du Championnat cycliste valaisan a été très bien organisée par le Cyclophile séduisois et son comité présidé par le très dévoué M. Walpen, bien secondé par son équipe : MM. Lomazzi, Grange, Favre, Hoch, etc.

Un bon nombre de spectateurs se trouve sur la ligne d'arrivée où le chronométrage de M. Hoch, se fait sans défaillance, ce qui est le principal pour une course contre la montre.

Le Cyclophile par ailleurs, peut être fier du brillant succès de son coureur Roland Bétrisey, amateur B qui se paie le luxe de faire mieux que le premier des amateurs A, Favre, de Martigny. On relève également les très bonnes moyennes réalisées par les vainqueurs, 42 km-h. pour les amateurs et 38 pour les juniors. C'est tout simplement remarquable et nous sommes certain que le cyclisme valaisan est sur la bonne voie.



Des organisateurs consciencieux : de gauche à droite Willy Hoch, le président Walpen, le masseur Pahud, le commissaire Walpen, un gosse, Gaston Granges et Fernand Lomazzi.

RESULTATS

Amateurs A :

1. Favre Fernand, Martigny, 1 h. 15' 28; 2. Epiney Charles, Sierre, 1 h. 16' 27; 3. Gavillet Maurice, Monthey, 1 h. 16' 47; 4. Héritier Antoine, Sion, 1 h. 18' 44.

Amateurs B :

1. Bétrisey Roland, Sion, 1 h. 15' 21; 2. Puippé Roger, Monthey, 1 h. 17' 01; 3. Largéy Michel, Sierre, 1 h. 18' 13; 5. Rion Michel, Sierre, 1 h. 18' 37; 6. Wicquéry Christian, Sierre, 1 h. 18' 39; 7. Hubert Gérard, Martigny, 1 h. 18' 51; 8a. Gaudin Armand, Sion, 1 h. 20' 46; 8b. Viaccoz Eryé, Sierre, 1 h. 20' 46; 10. Demierre J.-Pierre, Sion, 1 h. 20' 53; 11. Constantin Georges, Sion, 1 h. 21' 16; 12. Luisier Francis, Martigny, 1 h. 21' 23; 13. Michel Gilbert, Monthey, 1 h. 21' 27; 14. Roserens Daniel, Monthey, 1 h. 21' 38; 15. Praz Lucien, Sion, 1 h. 22' 16; 16. Dubuis René, Sion, 1 h. 22' 50; 17. Jacquier Michel, Sion, 1 h. 24' 04; 18. Bonvin Jean, Sierre, 1 h. 24' 30; 19.

Riand Marc, Sion, 1 h. 25' 21; 20. Rose-ns William, Monthey, 1 h. 26' 58; 21. Galetti Maurice, Monthey, 1 h. 30' 33.

Juniors :

1. Genoud Louis, Martigny, 1 h. 06' 07; 2a. Clavien Walti, Sierre, 1 h. 07' 06; 2b. Roux Gérard, Sion, 1 h. 07' 06; 4. Zuferey Jean-Louis, Sierre, 1 h. 08' 23; 5. Varone Georges, Sion, 1 h. 08' 44; 6. Blanchut Michel, Martigny, 1 h. 09' 07; 7. Revaz-Marc, Monthey, 1 h. 09' 31; 8. Zufferey Jean-Claude, Sierre, 1 h. 09' 32; 9. Aymon André, Sion, 1 h. 09' 33; 10. Bellon Michel, Monthey, 1 h. 10' 45; 11. Bonvin Willy, Sion, 1 h. 10' 51; 12. Aymon Romain, Sion, 1 h. 10' 58; 12b. Aymon Charles, Sion, 1 h. 10' 58; 14. Cotter Gino, Sion, 1 h. 10' 59; 15. Barman Yvon, Monthey, 1 h. 11' 48; 16. Blanc André, Sion, 1 h. 12' 27; 17. Pralong Claude, Martigny, 1 h. 12' 58; 18. Tachini Jean-Paul, Monthey, 1 h. 13' 41; 19. Bovier Gérard, Sierre, 1 h. 14' 36; 20. Schmidt Roger, Martigny, 1 h. 19' 24; 21. Dolt Bernard, Sion, 1 h. 21' 48. Abandon : Morard Paul, Sion.

Herwig (Senior I) établit le meilleur temps au Derby d'Ovronnaz

Le Derby d'Ovronnaz, bien organisé par le Ski-Club de Leytron, a obtenu son succès habituel grâce à une bonne participation. Pourtant, les grands champions que sont Raymond Fellay, André Bonvin, Antonius Burgener, Martial Chérix et Ami Giroud ont tous été battus par Walter Herwig d'Arosa (Senior I) qui a établi le meilleur temps de la journée alors que le junior Albert Schlunegger, de Grindelwald, accomplissait la seconde performance de la journée.

Il faut bien dire que les favoris bénéficient plus ou moins de circonstances atténuantes; en effet, Raymond Fel-

lay a été déporté dans un virage et dut prendre la porte suivante à l'envers; Martial Chérix fit une violente chute; tandis qu'Ami Giroud se voyait disqualifié pour avoir manqué une porte.

Signalons encore un autre exploit, celui de la petite Jeannette Gissing, de Salvan, championne valaisanne de Jeunesse 1953, qui effectua — hors-concours — le deuxième meilleur temps chez les Dames avec 1'42.

Environ 80 coureurs ont pris le départ de cette compétition qui bénéficia de la présence d'un très nombreux public.

Messieurs (longueur : 1800 m.; dénivellation : 500 m.; 55 portes).

Elite : 1. Raymond Fellay, Verbier, 1'38.4; 2. Bonvin André, Crans, 1'39.4; 3. Burgener Antonius, Saas-Fée, 1'44.3; 4. Chérix Martial, Illiez, 2'13.2.

Seniors I : 1. Herwig Walter, Arosa, 1'37.2 (meilleur temps de la journée); 2. Stökenius Rolf, Thoun, 1'41.1; 3. Altmann René, Blonay, 1'42.4; 4. Michellod Yvon, Ovronnaz, 1'47; 5. Heitz Jean-Robert, Salvan, 1'52.1; 6. Supersaxo Peter, Saas-Fée, 2'00.3; 7. Supersaxo Aloys, Saas-Fée, 2'01.1; 8. Produit Jérémie, Ovronnaz, 2'05; 9. Bonvin Charly, Ovronnaz, 2'09.2; 10. Coquoz Jean-Claude, Salvan, 2'10.2, etc.

Juniors : 1. Schlunegger Albert, Grindelwald, 1'38; 2. Matti Robert, Zweisimmen, 1'45.4; 3. Mathey Michel, Salvan, 1'49.4; 4. Devanthéry Maxi, Ver-corin, 1'50.4; 5. Bocatay Claude-Louis, Salvan, 2'19.3, etc.

Dames (longueur : 1200 m.; dénivellation : 400 m.; 42 portes) : 1. Chamey Geneviève, Genève, 1'36; 2. Diserens Nadia, Lausanne, 1'51.3; 3. Maggi Florina, Crans, 1'54.2; 4. Gritti Monique, Villars, 2'11.2, etc. Noéro.

La course Paris-Bruxelles

Classement officiel :
1. Rik van Looy, Belgique, 7 h. 02'35; 2. Pino Cerami, Belgique, 7 h. 02'42; 3. Armand Desmet, Belgique, 7 h. 02'43; 4. Alfred Debruyne, Belgique, 7 h. 03'12; 5. Richard van Genechten, Belgique, 7 h. 03'20; 6. Louison Bobet, France; 7. Norbert Kerckhove, Belgique, même temps; 8. Joseph Schils, Belgique, 7 h. 03'42; 9. Alex Close, Belgique; 10. Léon van Daele, Belgique; 11. André Darrigade, France; 12. Germain Derycke, Belgique; 13. Gilbert Scodeller, France; 14. Gilbert Desmet, Belgique; 15. Alberic Schotte, Belgique; 16. Jacques Dupont, France, etc. puis, 77. Rolf Graf, Suisse; 78. Ernst Traxel, Suisse.

Classement du Challenge Desgranges-Colombo après Paris-Bruxelles

Individuel : 1. Rik van Looy, Belgique, 55 pts; 2. Alfred Debruyne, Belgique, 39 p.; 3. Miguel Poblet, Espagne, 34; 4. Germain Derycke, Belgique, Armand Desmet, Belgique, et Angelo Conterno, Italie, 23; 7. Léon van Daele, Belgique, 26; 8. Pino Cerami, Belgique, 25; 9. Marcel Janssens, Belgique, et André Darrigade, France, 20; 11. Willy Truye, Belgique, 17; 12. Alberio Schotte, Belgique, 14; 13. Rik van Steenberghe, Belgique, et Alphonse van den Branden, Belgique, 13; 15. Jean Forestier, France, Richard van Genechten, Belgique, et Giorgio Albani, Italie, 11.

Par équipes : 1. Belgique, 252; 2. France, 67; 3. Italie, 56; 4. Espagne, 34.

CROSS-COUNTRY

de Quay victime d'une défaillance

Neuf cents concurrents, sur 1.100 inscrits, ont participé, à Wiedlisbach, au Mémorial Hans Roth, disputé sur un parcours de 30 km. par une température estivale.

Le Valaisan Serge de Quay, en tête depuis le début, faisait encore figure de vainqueur quasi certain à 5 km. de l'arrivée, où il précédait le champion suisse de marathon Arthur Wittwer de 3'50". Cependant, trois kilomètres plus loin, cet écart était réduit à 30" et, à 1 kilomètre et demi du but, Wittwer prenait la première place pour terminer avec une avance de près de huit minutes sur son rival défaillant!

Résultats :
Elite : 1. App. Arthur Wittwer, Berthoud, 2 h. 26' 17; 2. Lt Serge de Quay, Sion, 2 h. 34' 10; 3. Fus. Erich Bütiger, Attiswil, 2 h. 36' 47.

GYMNASTIQUE

La finale

du championnat suisse aux engins à St-Gall

Dans la Olma-Halle de St-Gall, 5.000 personnes ont assisté à une des plus passionnantes finales du championnat suisse aux engins depuis des années.

Le fait que six dixièmes de point seulement séparaient les dix meilleurs finalistes, avant la finale proprement dite, apporta un élément d'incertitude et d'intérêt qui augmenta encore par la suite, pour atteindre son point culminant au moment où les gymnastes attaquèrent les deux premières épreuves, soit les exercices à mains libres et la barre fixe. En effet, Josef Knecht et le détenteur du titre Jack Günthard se trouvaient alors à égalité. Une fois de plus le vétéran lucernois Jack Günthard (38 ans) réussit à s'imposer, remportant ainsi son troisième titre de champion suisse aux engins.

Derrière les deux premiers, Max Benker (Zurich) se distingua en parvenant à se hisser de la sixième à la troisième place, devant de peu les deux Bernois Künzler et Feuz.

A noter que le Romand Roger Fehlbaum (Morges) perdit toutes ses chances au saut du cheval, épreuve au cours de laquelle il se blessa si malencontreusement qu'il dut abandonner. D'autre part le Genevois Ernest Nicolet rétrograda sensiblement au classement à la suite des résultats médiocres qu'il obtint lors de cette finale.

Voici les meilleures performances individuelles aux différents engins :

Barres parallèles : Feuz, Benker et Knecht, 9,60 p.; Günthard, 9,55; Cheval-arçons : Feuz, 9,50; Knecht, 9,45; Günthard, Schmitter et Benker, 9,40. Saut de cheval : Benker, 9,60, Günthard 9,55; Schwarzentruher 9,40. Anneaux : Knecht 9,65; Schmitter 9,55; Günthard 9,40. Exercices à mains libres : Günthard et Künzler 9,55; Schwarzentruher 9,40. Barre fixe : Günthard 9,65; Knecht 9,60; Brüllmann et Landry 9,55.

Le classement final de la compétition est le suivant :

1. Jack Günthard, Lucerne 100,20 p. (57,10 p. en finale plus 43,10 p. soit la moitié du total précédent), champion suisse 1958 aux engins; 2. Josef Knecht Zurich, 99,90 p. (56,80 plus 43,10); 3. Max Benker, Zurich, 99,15 (56,35 plus 42,80); 4. Hans Künzler, Berne, 98,75 p. (55,85 plus 42,90); 5. Fritz Feuz, Berne, 98,40 p. (55,50 plus 42,90); 6. Hans Schwarzentruher, Lucerne, 98,10 p. (55,35 plus 42,75); 7. Walter Schmitter, Berne, 97,85 p. (55 plus 42,85); 8. Edi Thomi, Zurich, 97,55 (55,35 plus 42,20); 9. André Brüllmann, Genève, 96,95 p. (54,45 plus 42,50); 10. Pierre Landry, Le Locle, 96,65 (54,15 plus 42,50).

Rip Kirby

Copyright by COSMOPRESS, Genève



Copyright opera mundi

A TRAVERS LA SUISSE

La position de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs à l'égard des questions d'actualité

Lors de sa récente séance de Brunnen, le comité central de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, sous la présidence de M. P. Derron, a entre autres pris position au sujet de la votation fédérale du 11 mai 1958 sur la réforme des finances fédérales. Commentant ce problème, M. V. Egger, secrétaire central, souligne la portée du projet en tant que compromis judicieux qui assure des ressources suffisantes aux finances fédérales, malgré la réduction des impôts prévue qui profite à tous les milieux de la population. L'impôt sur la bière, limité à six ans, ne sera pas augmenté, quoiqu'il ait été incorporé au projet comme impôt spécial contrairement au désir de la restauration et de l'hôtellerie. Le comité central a décidé de recommander à ses membres d'accepter et d'appuyer ce projet.

La Société suisse des cafetiers et restaurateurs considère que la révision de la loi fédérale sur la formation professionnelle doit aussi comprendre les professions sans apprentissage régulier, dont l'importance croissante est reconnue de chacun. Au sujet de la situation sur le marché du vin, il a été constaté avec regret que la résistance des producteurs et encaveurs romands, surtout, contre des importations supplémentaires

a des conséquences sérieuses pour notre pays. Vu la pénurie aiguë de crus indigènes de bonne qualité qui s'est produite après les récoltes déficitaires de 1956 et 1957, on aurait dû prendre équitablement en considération le consommateur suisse en procédant à temps aux importations nécessaires.

Le comité central a pris acte avec désappointement de l'augmentation dès le 1er juin 1958 des droits d'auteur pour la radio et de l'introduction de droits d'auteur pour la télévision dans les cafés, restaurants et hôtels. Il considère que ces nouvelles taxes sont d'autant moins justifiées que la radio et la télévision ont perdu une grande part de leur attrait pour la clientèle et que la radio n'est déjà plus utilisée généralement que pour les services d'informations, qui ne font de toute façon pas l'objet d'une protection en matière de droits d'auteur.

Les mesures de recrutement du personnel et l'intensification de la formation professionnelle ont été débattues très en détail. La Société suisse des cafetiers et restaurateurs fera tout ce qui est en son pouvoir pour que la qualité traditionnelle des services de la restauration et de l'hôtellerie suisses soit maintenue à notre

Le régime du blé et la meunerie

Tout régime du blé, quel qu'il soit, pré suppose nécessairement l'existence de certaines obligations vis-à-vis de l'Etat; il s'écarte forcément, de ce fait, du principe de la liberté du commerce et de l'industrie. C'est qu'il doit assumer deux tâches principales, étroitement liées, d'ailleurs: l'une concerne la politique agraire, l'autre l'économie de guerre. La législation doit permettre de maintenir la culture des céréales indigènes à un niveau raisonnable, et l'encourager par des mesures telles que la prise en charge par la Confédération et des garanties concernant les prix. Le régime du blé, outre qu'il permet aux producteurs de se ravitailler dans une large mesure, par leurs propres moyens, doit faire contre-poids, au point de vue du revenu agricole, à une économie laitière trop unilatérale. Il doit faciliter aussi l'assolement dans les conditions exigées par la technique agricole. Au point de vue de l'économie de guerre, les récoltes de blé indigène constituent un « potentiel alimentaire » irremplaçable. Et pour s'assurer ce potentiel, il faut maintenir et encourager la technique de la culture et veiller à ce que l'on dispose en tout temps des machines et des instruments nécessaires.

Tout régime du blé, quels que soient liens qui existent avec l'Etat, doit se préoccuper également de la meunerie. Le « Manuel de l'économie suisse » résume de façon un peu simpliste les tâches de la meunerie, dans le domaine de notre approvisionnement en denrées alimentaires, en déclarant qu'elles consistent à mouder les céréales par des procédés mécaniques et à séparer les composants destinés à l'alimentation ou à l'affouragement, après avoir débarrassé à fond la matière brute de tous les corps étrangers qu'elle pourrait contenir. Il s'agit là d'une définition purement technique et d'une brutale simplicité. Le régime du blé, qu'il prévoie le monopole ou qu'il soit aussi libéral que le permet la base constitutionnelle de 1929, empêche forcément la meunerie d'être une branche d'activité entièrement libre.

A l'heure actuelle, la meunerie doit assumer un certain nombre d'obligations de droit public — sans être au bénéfice des droits acquis aux fonctionnaires. Elle doit supporter l'ingérence de l'Etat dans son activité et se conformer, en ce qui concerne les produits de mouture, à des prescriptions allant beaucoup plus loin que ce qui est prévu par l'ordonnance sur les denrées alimentaires dans l'intérêt de la santé publique. La meunerie doit prendre en charge les céréales indigènes, en quantités et en qualité qui varient chaque année. Elle doit loger et soigner gratuitement une partie importante de la réserve fédérale, renouveler régulièrement les stocks, obéir aux prescriptions concernant le blutage et les types de farine, et observer les prix fixés dans l'intérêt des consommateurs. Toutes ces dispositions — exception faite du système de compensation en vigueur encore — exigent un contrôle onéreux de tout ce qui concerne les céréales et la

farine.

Etant donné les tâches multiples qui incombent à la meunerie, nous avons un intérêt vital au maintien d'une meunerie d'une capacité de production élevée. Non seulement au point de vue de ses installations techniques, qui se sont profondément modifiées. Car le stockage des réserves dont on comprend l'importance, n'est possible que si la meunerie présente une certaine stabilité. L'approvisionnement du pays en temps de guerre pré suppose le maintien d'une meunerie décentralisée et une répartition des entreprises dans toutes les régions du pays, dans tous les centres de ravitaillement, — et non

pas seulement les centres importants. Car si les transports devaient être paralysés, il faut qu'on puisse livrer la farine aux consommateurs dans un rayon d'action limité. Sans compter que, en cas de destructions de guerre, la situation serait catastrophique si la meunerie était industrialisée et concentrée dans des régions frontalières favorables au point de vue des transports.

Ces quelques indications peuvent suffire pour justifier le principe inscrit dans la constitution fédérale, à savoir que « la Confédération veille au maintien de la meunerie indigène ». Quelles sont les mesures nécessaires et rationnelles pour ce faire? C'est à la révision du régime du blé qu'il importe de mettre la question au point.

CHRONIQUE AGRICOLE

Calcul des indemnités pour pertes de récolte consécutives au gel de printemps 1957

1) ABRICOTS

a) Les estimations des commissions ont réuni un chiffre de 8.000.000 de kg.
b) Cette quantité a été ramenée à un chiffre total de 5.600.000, considéré comme récolte normale (moyenne des 10 dernières années: 2.960.000).
c) Ainsi, pour chaque cas, l'estimation de la commission portée à l'enquête publique a été ramenée à 70 pour cent.
d) Le 50 pour cent d'une récolte normale est laissé à la charge des propriétaires.
e) Une récolte atteignant le 50 pour cent d'une normale élimine une propriété. Inférieure, elle a été estimée et déduite du 50 pour cent considéré, c'est-à-dire que le propriétaire reçoit indemnité pour le 50 pour cent d'une récolte normale, moins la récolte obtenue.
f) Le solde de la perte est payé à raison de 0,70 par kg.
(voir exemple plus loin).

2) FRAISES

a) Les commissions avaient pour tâche de déterminer, selon l'état des fraises, la récolte normale qu'elles auraient pu donner si le gel n'était pas intervenu. Normes au m²: 1.200 - 1.000 - 800 - 600 grammes. Elles devaient contrôler les surfaces indiquées, déduire les surfaces arrachées, plantées en autres cultures, et celles n'étant pas en mesure de donner le minimum admis.
b) Les propriétaires ont dû indiquer et justifier la récolte obtenue.
c) De la récolte estimée par les commissions et présentée à l'enquête publique, 60% est retenu (Le 40 pour cent est à la charge des propriétaires).
d) De ce 60 pour cent, est déduite la récolte effectivement obtenue en 1957.
e) Le solde représente la perte considérée pour l'octroi de l'aide, et est payé par Fr. 0,80 par kg.
3) PECHES

Le calcul est le même que pour les abricots, avec cette différence que la

récolte normale est ramenée au 65 pour cent des appréciations de la commission.

4) VIGNES

Le calcul des indemnités est basé sur les estimations des experts et non sur les déclarations des propriétaires. Ont été appliquées les normes données dans le tableau suivant:

Perte de récolte.	Subsides
inférieure à 50 %	aucun
50 et 60 %	10 ct. par m ²
70 %	20 ct. par m ²
80 % et plus	40 ct. par m ²

Suivant le plus ou moins mauvais état de la culture les subsides peuvent être réduits de 50 pour cent ou même totalement supprimés.

5) OBSERVATIONS

Les propriétaires ont été informés en temps opportun de la possibilité de recourir contre les décisions de la première enquête et des délais à observer pour dresser recours.
Dès lors les subsides ont été calculés d'après des normes impératives.

EXEMPLE POUR L'ABRICOTIER :

a) *Propriété sans récolte.*
Perte estimée par la commission 5000 kg. — Perte de récolte estimée comme normale: 5000 x 70% = 3.500 kg. — Part à supporter par le propriétaire: 3.500 x 50% = 1.750 kg. — Indemnité: 1.750 x 0,70 = 1.225 francs.
b) *Propriété avec récolte de moins de 50%.*
Perte estimée par la commission: 5.000 kg. — Perte de récolte estimée comme normale: 3.500 kg. — A supporter par le propriétaire: 1.750 kg. — Récolte pendante estimée par la commission: 1.000 kg. — Indemnité: 750 x 0,70 = 525 francs.
Commissions d'enquête pour les dégâts du gel.

Situation des marchés agricoles

Encore peu de légumes printaniers. La situation sur le marché des légumes est très différente de celle de l'an passé à pareille époque. Alors qu'en 1957, l'offre des divers légumes de saison atteignait déjà à mi-avril un volume considérable, les légumes printaniers n'ont fait vraiment leur apparition sur le marché cette année que depuis peu de temps. Ce retard tient au temps hivernal du mois de mars et surtout du début d'avril. On peut estimer à trois semaines le retard de la végétation par rapport à 1957. Il en est allé de même à l'étranger, et particulièrement dans les pays méditerranéens. Voilà pourquoi les premiers légumes sont encore rares et chers. Si le temps s'adoucit, on verra s'accroître l'offre d'épinards et de poireaux verts du pays. Les choux cabus, les choux rouges et les céleris-pommes sont toujours les légumes les meilleurs marchés. Il y en a heureusement encore des réserves suffisantes. Nouvelle augmentation de la production laitière.

Les premiers résultats de mars font ressortir un dépassement d'environ

10% des livraisons de lait par rapport à la même époque de l'an passé. Le retard de la végétation aura sans doute une influence déterminante sur le volume de la production à venir. Alors qu'en 1957, le bétail était déjà mené au pâturage à fin mars - début avril, cette année l'affouragement en vert ne débutera pas avant fin avril, ou même début mai. L'augmentation des lactations dû à cet affouragement en vert subit de ce fait un retard important cette année. Les milieux de l'économie laitière ne sont cependant pas pour autant hors de souci. Les difficultés d'écoulement exigent des mesures efficaces à long terme. Un appel pressant des organisations agricoles de faite a invité les agriculteurs à y collaborer. Par une diminution des troupeaux, en vue de les adapter aux possibilités fourragères du pays, et par une consommation accrue du lait et des produits laitiers à la ferme, l'agriculture esayera d'endiguer cet afflux de lait.

Beaucoup de porcs, peu de veaux. L'offre de gros bétail de boucherie n'arrive pas comme de coutume en cet-

Edith Patterson (9 ans) de Sydney embrassée par la reine-mère d'Angleterre Elisabeth au moment où elle lui remettait une gerbe de fleurs à l'aéroport, ne se lave plus depuis ce jour-là: hommage aux traces de rouge laissées par la souveraine.

Des morceaux de métal, qu'on suppose tombés du ciel, ont été trouvés ces jours derniers au Jutland et au Seeland danois. Les experts se demandent s'il ne s'agit pas de débris du « Spoutnik II » et ils ont l'intention de les comparer avec les débris de métal trouvés en Suède.

Après 25 ans de mariage et avoir mis au monde 17 enfants, Mme Charles Shote a annoncé qu'elle demanderait l'annulation de son mariage. Dans sa requête, elle affirme en effet qu'elle vient d'apprendre que son mari était déjà marié depuis dix ans à une autre femme, avant de l'épouser, elle.

te saison à couvrir les besoins. C'est pourquoi, afin de compléter la demande des importations de bétail d'étable ont été nécessaires; des stocks considérables de viande à saucisses ont été débloqués et mis en vente. Cette liquidation de viande à saucisses atteint, si l'on y ajoute les importations du moment, 100 tonnes par semaines, soit ce qui s'obtient avec à peu près 500 vaches à saucisses. Le retard du printemps et l'appel lancé aux agriculteurs a contribué à susciter déjà une offre animée de bétail à saucisses. Le marché des veaux de boucherie a été caractérisé par un certain ralentissement dans les apports d'animaux; aussi les prix sont-ils restés ces derniers temps plus ou moins stables. Sur le marché des porcs, les cours pour les bêtes de première qualité ont presque atteint le niveau des prix de soutien. Ce bon marché incitera probablement les consommateurs à acheter davantage de viande de porcs. Il faut espérer cependant que cette offre avantageuse puisse être mise en valeur. époque aussi, malgré les difficultés de la situation actuelle.

A SION...

L'APPARTEMENT DE VOS REVES!



Ascenseur à service rapide.

Chauffage central général économique.

Eau chaude générale avec compteur particulier.

Belles et grandes pièces, dont une cuisine magnifiquement équipée. Balcon-loggia.

Frigo 90-100 l. dans chaque appartement.

Dévaloir - Conciergerie.

Machine à laver automatique à prépaiement.

Spacieux étendages intérieurs et extérieurs.

Local-dépôt pour vélos et voitures d'enfants. - Caves, galetas.

Isolation phonique et thermique parfaite.

IMMEUBLES

« Sous-le-Scex »

Au pied de Valère, près du Rhône, à quelques minutes seulement de la Gare, avec du soleil, de la verdure, une absolue tranquillité!

Régie Ch. BONVIN

Pl. du Midi, Sion - Tél. 2 35 01

Dans chaque localité...

Si vous désirez augmenter votre revenu par un travail accessoire d'indicateur pour une Compagnie d'assurance avec l'aide d'un inspecteur qualifié, écrivez sous chiffre P. 5515 S., à Publicitas, Sion.

Hôtelier, 47 ans, désirant changer de situation, cherche place de

REPRESENTANT

pour bonne maison pour visiter hôtels, restaurants et commerces, rayon Valais.

Faire offres écrites sous chiffre P. 5528 S., à Publicitas, Sion.

Un délicieux jus de fruits

Abrico Club

Coudray frères, rue de la Dixence - SION

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
Venthey fers SAXON
ARTICLES DE FETES
TEL. 62351

A louer appartement

2 1/2 pièces, tout confort. Avenue de Tourbillon.

S'adresser Charles Vellata, Sion, tél. (027) 2 27 27.

Jolie petite caisse enregistreuse

révisée, s'adaptant à tout commerce. Prix intéressant, facilités. Chiffre P. 3228 A, à Publicitas, Sion.

Jeune homme de 24 ans, excellente formation secondaire, travailleur et solide, connaissant divers travaux de bureau, cherche place de

magasinier

une année de pratique.

S'adresser au Bureau du Journal sous chiffre 877.

On cherche un jeune

garçon

de 12 à 15 ans « ou évent. une jeune fille » pendant la saison d'été pour aider à petits travaux de campagne. Bons soins et vie de famille assurés. Entrée début mai ou date à convenir.

Faire offre à Famille Charles Huguenin, Pré-Berthoud, La Brévine (NE).

A louer

studio

Bât. de la Matze, fr. 105.— par mois.

Faire offres écrites sous chiffre P. 20429 S., à Publicitas, Sion.

On cherche une

ouvrière

pour la cueillette des fraises. Bons gages.

Ecrire sous chiffre P. 5557 S., à Publicitas, Sion.

A TRAVERS LA SUISSE

LES PARTIS PRENNENT POSITION SUR LE REGIME FINANCIER DE LA CONFEDERATION

Plusieurs comités de partis nationaux suisses se sont réunis hier dimanche, pour examiner les projets de réforme des finances fédérales qui feront l'objet d'une votation le 11 mai prochain. Nous résumons ci-dessous les décisions prises.

L'Union de paysans fribourgeois a entendu un exposé de M. Paul Torche, conseiller d'Etat, et a décidé ensuite de recommander aux électeurs d'accepter l'arrêté du Conseil fédéral.

Le parti populaire-conservateur du

canton d'Argovie s'est également prononcé en faveur du projet fédéral.

Les radicaux lucernois, eux aussi, ont pris position en faveur de l'arrêté fédéral.

Le parti radical-démocratique du canton de St-Gall a également décidé de soutenir le texte fédéral.

Quant aux socialistes soleurois, ils ont décidé de recommander le rejet du projet d'arrêté soumis par le Conseil fédéral.

L'épargne vue par les rapports des banques

Les rapports des diverses banques, qui viennent de paraître, consacrent à l'évolution de l'épargne une place plus grande encore que d'habitude étant donné l'importance accrue que le problème de la formation des capitaux joue dans notre économie, comme dans celle des autres nations. Et c'est pourquoi il est intéressant de résumer ici quelques unes des opinions émises par eux sur la situation de l'épargne dans notre pas.

Selon leur caractère, les établissements bancaires divergent d'opinion sur l'importance de la formation privée de l'épargne. C'est ainsi que la Caisse d'épargne du Toggenbourg considère que le sens de l'épargne fait de plus en plus défaut: « Nous constatons, avec des sentiments mêlés, que les excédents de revenus sont investis en automobiles, en motocyclettes, en contrats de vente à tempérament. Des sommes importantes émigrent ainsi à l'étranger, et l'épargne semble devenir une Cendrillon. »

Par contre, de nombreuses banques considèrent que leur clientèle fait preuve d'un sens très net de l'épargne. C'est ainsi que la Caisse d'épargne du canton d'Argovie écrit: « Il serait faux de parler d'un arrêt dans la petite épargne. Ce qui a disparu, ce sont surtout les capitaux dit d'attente, c'est-à-dire les sommes d'une certaine importance pour lesquelles le relèvement du taux d'intérêt offre ailleurs des perspectives intéressantes. »

L'unanimité se fait sur la nécessité d'un traitement plus équitable de l'épargnant par la législation fiscale. Etant donné les investissements considérables qu'impliquent l'automatisation et la science nucléaire, auxquels s'ajoutent les besoins de l'économie électrique et du trafic routier, il est devenu d'une urgente nécessité d'épargner par tous les moyens la formation de l'épargne. « On ne pourra jamais assez répéter combien l'épargne est vitale pour notre économie. On ne peut considérer comme un encouragement pour l'épargnant que, sur un intérêt de 3%, 1% soit perdu par la dévaluation de l'argent, et 1% absorbé en général par les impôts. Il y a quelque chose qui ne va pas lorsque l'épargnant est pénalisé alors qu'il rend un service à l'économie. En Suisse, la fortune et son revenu sont déjà grevés depuis longtemps d'impôts exagérés. Une mesure d'ordre général qui favoriserait la constitution de l'épargne devrait être la diminution des impôts sur le revenu et la fortune, et notamment l'allègement de la progression, qui arrive vers le haut à

des taux discriminatoires. Ce qui serait encore plus efficace serait un traitement fiscal préférentiel du capital d'épargne et des intérêts de l'épargne, les « petits » devant bénéficier de mesures spéciales. (M. le Dr A. Wegelin, directeur général de la Banque populaire, lors de l'assemblée générale de cet établissement). On lit également dans le rapport annuel du Crédit suisse: « Etant donné les besoins considérables en capitaux, se pose la question fondamentale de savoir s'il ne faut pas prendre des mesures susceptibles de provoquer une augmentation constante de la formation de l'épargne. Nous pensons notamment à l'introduction, urgente depuis longtemps du point de vue économique, d'une politique fiscale qui tend à favoriser la constitution de capitaux, contrairement au régime actuel qui pénalise les épargnants. » En ce qui concerne les répercussions du nouveau régime des finances fédérales, le président de la banque Leu et Cie s'est exprimé comme suit: « Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons saisi l'occasion pour attirer l'attention sur la charge exagérée frappant les épargnants. On constate aujourd'hui que le nouveau régime financier, sur lequel nous aurons à voter ce printemps, allège pour le moins le traitement fiscal discriminatoire du revenu de la fortune. On considère, il est vrai, comme injustifié et entraînant une imposition spéciale compliquée, le maintien d'un impôt sur les coupons de 3%. Ce qui est également regrettable, c'est que l'on n'ait pas admis la déduction des impôts cantonaux du revenu assujéti à l'impôt de défense nationale. »

Enfin, la personnalité mentionnée ci-dessus a manifesté son étonnement de ce que la question si importante de la formation et de la sauvegarde des capitaux suscite si peu d'intérêt parmi les responsables de la politique suisse. « Et pourtant, c'est le désir et le droit, voire même le devoir du travailleur le plus modeste de faire pour lui et sa famille des économies lui permettant de parer aux aléas de l'existence et d'éduquer ses enfants, ainsi que de mettre pour finir de côté un petit capital. »

Combats de reines

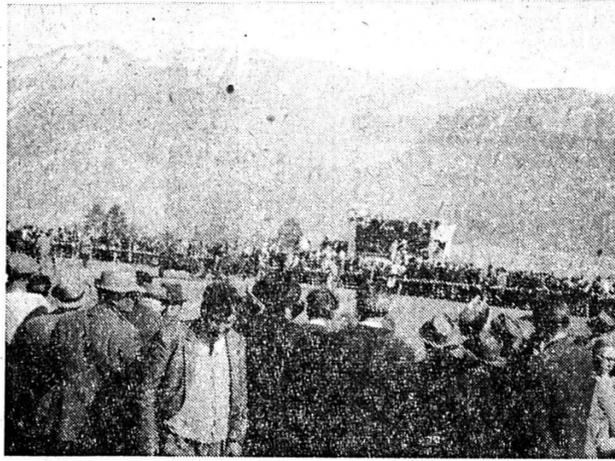
A Chermignon et au Châble les combats de reines ont remporté, hier, un énorme succès. Ce sont là des matches régionaux où les lutteuses sont réparties en trois catégories et départagées de la façon suivante: génisses de 2 ans et demi, génisses de 3 ans et demi, vaches dont le périmètre thoracique va jusqu'à 174 cm. serré, vaches dont le périmètre thoracique est compris entre 175 et 183 cm. inclus, vaches dont le périmètre thoracique dépasse 184 cm.

Pellaud, Vollèges; 3. Georgy Bruchez, Lourtier.

1ère catégorie vaches: 1) Léon Roudit, Fully; 2. Joseph Vaudan, Bagnes; 3. Hubert Michellod, Lourtier.

2e catégorie: 1. Joseph Bessard, Le Châble; 2. Nestor Saudan, Martigny; 3. Augustin Joris, Levrion.

3e catégorie: 1. Emile Vaudan, Le Châble; 2. Marcel Maret, Le Châble.



A Chermignon, on voit deux lutteuses aux prises dans un combat épique. De nombreux étrangers suivaient le match avec intérêt.

Quant aux vaches qui n'ont pas vélé dans les 2 ans, elles forment une catégorie hors-concours.

Luttant en groupes, les trois premières classées se rencontrent pour la finale qui permet de désigner la reine de la catégorie.

Ces reines et celles qui se seront classées dans les trois premières de catégorie, qui auront participé à un match — à l'exception des « hors-concours » pourront lutter lors du match cantonal qui aura lieu à Fully, le 15 mai jour de l'Ascension.

Tant au Châble qu'à Chermignon il y avait foule. Les combats furent acharnés par moments et soulevaient l'enthousiasme des spectateurs avertis.

RESULTATS DU CHABLE

Catégorie génisses: 1er prix, Edouard Reuse, Chamaille-Orsières; 2e. ex-aequo, Eloi Joris, Levrion et Edouard

RESULTATS DE CHERMIGNON

1. No 148 «Venise» à Innocent Roh, Conthey; 2. No 130, «Reinon» à Dominique Barras, Ollon; 3. No 144 «Mouton» à Charly Lamon, Ollon; 4. No 127, Dragon, à Lucien Barras, Chermignon.

1ère catégorie vaches: 1. No 22 «Pinson», à Paul Mathier, Salquenen; 2. No 18, «Diane», à Lucien Salamin, Noës; 3. No 32, «Tigre», à Théophile Pitteloud, Conthey; 4. No 27, «Bataillon», à Meinrad Granges, Fully.

2e catégorie: 1. No 48, «Madrid», à Adrien Barras, Chermignon; 2. No 66 «Lion», à Innocent Roh, Conthey; 3. No 67 «Tonnerre», à Lucien Salamin, Loèche; 4. No 63 «Couronne» à Candide Tapparel, Montana.

3e catégorie: 1. No 112 «Lionne», à Ernest Cordonnier, Lens; 2. No 102 «Lion» à Charly Lamon, Ollon; 3. No 105 «Violin», à Adrien Barras, Chermignon; 4. No 91 «Morin», à Auguste Robyr, Chermignon.



Deux bêtes se mesurent avant le combat.

Condamnations

Le Tribunal d'arrondissement sous la présidence de M. Emery, assisté de MM. Allet et Mariéthod, siégeant à Sierre, a prononcé plusieurs jugements.

Un ressortissant de Salquenen qui avait donné un coup de couteau à son camarade, lors d'une rixe devant l'église de Sierre, a été condamné à 6 mois de prison avec sursis pour lésions corporelles simples.

Un étranger au canton s'est vu infliger 15 mois de prison ferme pour tentative à la pudeur des mineurs.

Un ressortissant français, R. B. purgera 20 mois de prison pour des escroqueries se montant à 12.000 francs. Il avait opéré dans la région de Montana.

Un motocycliste de Veyras, qui avait provoqué un accident mortel devant le Casino, à Sierre, s'est vu infliger une peine de 5 mois de prison avec sursis.

Un automobiliste qui descendait la route de Montana et qui avait tamponné une voiture montante, écope de 20 jours, avec sursis, pour entrave à la circulation.

L'automobiliste qui a provoqué un accident, à la sortie de Sierre, côté Brigue, devra payer une amende de 150 francs.

CHIPPIS

Un bébé se noie

Samedi après-midi des enfants jouaient au bord d'un bûche non loin de Chippis, lorsque l'un d'eux, le petit Josy Zufferey, fils d'Henri, tomba dans l'eau glacée.

Immédiatement retiré de l'eau, l'enfant avait malheureusement cessé de vivre. Malgré tous les efforts on ne put le ranimer.

Nous compassions à la douleur des parents.

AYENT

Un joueur de football blessé

M. Juillard, de St-Romain-Ayent, s'est luxé le coude au cours d'un match de football. Il est soigné par le docteur de Preux.

SAVIESE

Une planche sur la tête

M. Michel Pellissier, de Savièse, était occupé à déplacer des bois lorsqu'il reçut une planche sur la tête, lui occasionnant une grande plaie. La victime a reçu les soins du docteur de Preux.

THYON

Skieur blessé

Une jeune coureur du derby de Thyon s'est fissuré la cheville. Il s'agit de M. Richard Biaggi, de Brigue. Après avoir reçu les soins nécessaires par son état, le skieur put regagner son domicile.

D'un jour... à l'autre

LUNDI 21 AVRIL 1958

Fêtes à souhaiter

SAINT ANSELME, EVEQUE ET DOCTEUR DE L'EGLISE. Saint Anselme est né dans le Piémont, en 1033. Elevé avec une grande douceur par sa mère, il vint en France à sa mort, et se fit moine. L'élévation de sa pensée, son habileté à diriger les âmes, le désignèrent rapidement à l'attention de ses supérieurs. Il mourut le 21 avril 1109, en Angleterre, archevêque de Cantorbéry. Ses travaux lui ont valu le titre de Docteur de l'Eglise.

Anniversaires historiques

571 Naissance de Mahomet.
1729 Naissance de Catherine II.
1798 Naissance de Michelet.
1828 Naissance de Taine.
1924 Mort d'Eleonora Duse.

Anniversaires de personnalités

La Reine Elizabeth a 32 ans.
André Siegfried a 83 ans.
Henri de Montherlant a 62 ans.

La pensée du jour

« Les vérités sont comme les femmes: ce ne sont pas les plus faciles qui sont les plus belles »
Jean Rostand.

Evénements prévus

En France: Emission d'une nouvelle série de timbres: « Héros de la Résistance ».
Rome: Fêtes en l'honneur de la fondation de Rome.
Bruxelles: Compétition internationale du Film expérimental.
Bournemouth: Championnats internationaux d'Angleterre (Tennis).
Palermo: Tournoi international de tennis.

DANS LE VALAIS

Un octogénaire souriant



Lors d'un passage dans la sympathique commune d'Arbaz, nous avons eu le plaisir de rencontrer M. Elie Bonvin, âgé de plus de quatre-vingts ans, qui fonctionne encore comme marguillier et qui est employé subalterne depuis plus de quarante ans. Très actif, plein d'esprit, M. Elie Bonvin est alerte comme le chamois et ne craint pas de faire de longues randonnées en montagne malgré son grand âge. C'est une figure pittoresque du village, un sage qui est très attaché à sa terre et qui sait conter avec malice de très bonnes histoires du Vieux-Pays.

Les décès dans le canton

MARTIGNY. — M. Léonce Praz, âgé de 87 ans. Ensevelissement à Glis (Brigue) demain à 10 h. 30.

SAVIESE. — Madame Marie Dubuis âgée de 63 ans. Ensevelissement aujourd'hui à 10 h.

Obtention de la maîtrise fédérale

Trois Valaisans ont passé avec succès les examens en vue de l'obtention de la maîtrise fédérale de comptabilité.

Il s'agit de MM. André Arlettaz, Sion, chef comptable à l'Etat, Régis Clivaz, Sierre, chef comptable, et Albert Zufferey, Sierre, secrétaire à l'Association valaisanne des Entrepreneurs, qui ont ainsi acquis le titre de comptables diplômés.

Nos félicitations.

SIERRE

Retour du printemps

Malgré un retard appréciable dans l'évolution de la nature et la neige qui subsiste, à 1300 m. sur la rive gauche, le printemps a fait son apparition. Les hirondelles sont de la partie puisqu'elles nous ont déjà salué, de retour des pays chauds. Espérons qu'elles soient les bonnes messagères et que, du même coup, les dangers de gel soient écartés.

Sortie des vétérans de l'A.I.A.G.

Les vétérans des usines de Chippis se sont rendus, hier, dimanche, à St-Léonard, à l'occasion de leur assemblée annuelle.

Après avoir pris possession de leur drapeau, au Café de l'Avenue, à Sierre, tous les membres se sont rendus, en cortège, aux sons de la fanfare de l'Aluminium Chippis, à la gare CFF pour se rendre dans le sympathique village de St-Léonard, où la journée fut des plus réussies. Notons que Mme Vve Georges Rey, tenancière du local où est entreposé le drapeau des vétérans, a tenu à les accompagner dans leur sortie, présence qui fut des plus appréciées.

Des matches à encourager

Après Sierre II-St-Maurice I, le public sierrois a eu le plaisir de voir évoluer les équipes des minimes de St-Maurice et de Sierre, en un match amical, très bien arbitré par M. Pillet, de Sierre, qui s'est terminé sur le score de 5 à 2 en faveur des Bas-Valaisans.

Le match a été agréable à suivre tant par les heureuses constructions de ces jeunes espoirs du football valaisan que par leur esprit sportif.

Toutefois, il est permis de se demander pourquoi l'équipe des minimes de St-Maurice, qui a été formée voilà près de 4 ans par M. Jules Chablais et qui est certainement la plus ancienne équipe de ce genre en Valais, a été oubliée dans la liste du championnat?

LA TELEVISION ROMANDE A VISITE HIER L'EMETTEUR DE VEYSONNAZ

Hier, en fin d'après-midi, des techniciens de la Télévision romande sont venus tourner des films dans la région de Veysonnaz, où se trouve l'émetteur-relais établi par la maison Electra il y a quelques semaines.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer là-haut, dans son chalet, le gardien de l'antenne, qui a suivi dès le début avec sympathie les premiers pas de la toute jeune TV séduinoise.

Nous avons vu, au coin du toit du chalet, l'antenne d'émission, dirigée sur la ville de Sion: pour les non-techniciens que nous sommes, il était assez extraordinaire de découvrir que ces

quelques barres de métal fixées à une perche pouvaient renvoyer des images dans une vaste région...

L'après-midi, nous avons eu l'occasion de parcourir les hauteurs voisines, en compagnie d'un technicien, et d'assister à la dernière mise au point des appareils récepteurs installés un peu partout.

Aucun doute n'est possible, la Télévision fonctionne parfaitement bien dans la région de Sion, grâce à l'émetteur construit par un électricien entreprenant, qui n'a pas attendu que les PTT installent leur antenne avant de poser la sienne.

MARTIGNY

Tir obligatoire

Ces deux derniers dimanches s'est déroulé le tir obligatoire au stand de Martigny.

465 tireurs dont 27 à 50 m. ont effectué leur tir. Le nombre des restés est minime, puisqu'il s'élève à 18: ce qui fait moins de 4 pour cent. Il fut délivré 65 mentions.

Il reste une centaine de tireurs qui devront remplir leur obligation militaire le 10 août.

300 METRES

Mention fédérale: 126 points sur 140: Coppex L., 124 pts; Morand A. 122; Felley A., Kaufmann H., 119; Crettenand M., Sarrasin M. 118, Pillet G. Udriot E. 117, Addy R., Marozz B., Wehrly K. 116, Bochy L. 115, Chappot M. 114, de Riedmatten H., Maillard G., Hiltbrand A., Kunz J.-C. 113, Saudan G. 112, Salamini G., Krieger R., Pellaud L., Genoud J.-P. 111, Formaz F., Bochatay R., Tornay A., Jordan R., Pointet A., Arlettaz J.-O. 110, Fiechter H.-R., Ebener J., Farquet V., Duay J., Favre A. Abbet R. 109, Kummer H., Frachebourg M., Chambovay G., Moret A., Giroud F., Subilia O., Moulin A., Schilolkecht B., Moulin A. 108, Héritier P., Vouilloz L., Colland J., Giroud R.

Mention cantonale: 107, Moncalvo J., Dorsaz A., Guex B., Cretzaz O., Burkard G., Rausis J.-C., Villettaz E. 106, Wyr J. (vétérain), Moulin L., Giroud O., Pellissier B., Schanenberg E., Righini R., Masa C., Landry C. 105, Lathion B., Riedweg A., Rouiller G., Marty M., Krönig E., Arlettaz H.

50 METRES

Mention fédérale: 123 pts. Bardet W. 122, Donnet F. 120, Krieger R. 118 Meunier G. 117, Chappot M. 116, Morand A. Mention cantonale: 108, Schauenberg E., Favre A. La plupart des tireurs n'ont pas tiré, fonctionnant comme moniteurs.

VERBIER

Skieuse en détresse

Mlle Michellod, de Verbier se préparait à faire une descente dans la région du Grand Combin lorsqu'elle fit une chute si malencontreuse qu'elle se fractura la jambe.

L'aviateur Geiger qui survolait la région aperçut heureusement les signes de détresse de la skieuse et réussit à atterrir non loin d'elle. Emmenée par la voie des airs, la blessée a été transportée à l'hôpital régional.

Pharmacies de service

SIERRE

PHARMACIE ZEN-RUFFINEN, téléphone 5 10 29.

SION

PHARMACIE DE LA POSTE, téléphone 2 15 79.

MARTIGNY

PHARMACIE MORAND, téléphone 6 10 05.

Dans nos sociétés

SIERRE

GERONDINE. — Jeudi prochain, répétition générale. Dimanche 27 avril: Festival à Grône.

MUSIQUE DES JEUNES. — Lundi: clarinettes. — Mardi, répétition générale. Programme de la Fête cantonale.

STE-CECILE. — Lundi, répétition, concours de St-Maurice.

MAITRISE. — Répétition hommes mardi à 20 h. 30.

ACCORDEON-CLUB ALLEGRO. — Répétition le mardi à 20 h.

TAMBOURS SIERROIS. — Juniors II: mercredi à 19 h. Elite: mercredi à 20 h. Programme fédéral. Présence obligatoire.

SION

CHEUR MIXTE DU SACRE-COEUR. — Ce soir, à 20 h. 30, répétition pour les hommes.

CERCLE CULTURE PHYSIQUE PUILLETES. — Pour les petites, répétition mercredi 23 avril de 14 h. à 15 h. 30, pour les grandes de 15 h. 30 à 17 h.

ASSOCIATION VALAISANNE DES CLUBS DE SKI. — Les «Vacances blanches» auront lieu de l'Ascension 15 mai à 18 mai dans la région du Val d'Isère. Pour toutes informations s'adresser au membre compétent de son club ou au chef tourisme de l'AVCS, Jules Carron, Martigny-Ville (tél. (026) 6 13 84). Dernier délai d'inscription: 30 avril.

ALLEZ TOUS VOIR

LA TELEVISION

à l'Hôtel de la Paix

PROGRAMME DE LUNDI

de 20 h. 15 à 22 h.:

- Magazine sportif suisse
- Les bâtisseurs du monde
- La boule d'Or

Emissions offertes par

la Maison Electra

qui a donné la télévision aux Séduinois en créant l'émetteur de Veysonnaz

Démonstrations à domicile par technicien spécialisé

Décisions

du Conseil communal

Dans sa séance du 18 avril, le Conseil communal de Sion a pris connaissance des comptes 1957, qu'il a approuvés, sous réserve de ratification par le Conseil général.

Pour l'exercice 1957, la récapitulation du compte financier se solde par un excédent de dépenses de Fr. 2.144.146,24 (aux recettes: Fr. 6.367.075,12; aux dépenses 8.511.221,36). Le déficit est dû en grande partie aux travaux d'édilité non prévus au budget, mais indispensables.

Le déficit au compte de la commune pour 1957 est de Fr. 163.986,81, alors que le budget prévoyait Fr. 98.799.—.

Le Conseil communal a encore examiné le problème posé par les rapports entre la commune et la bourgeoisie au sujet des constructions scolaires. Un projet de convention entre les deux parties est sur le point d'aboutir, selon lequel la bourgeoisie versera une somme fixe pour participation aux constructions scolaires durant les exercices précédents.

Pour le futur, une convention fixera les sommes que la bourgeoisie versera à la commune pour: a) le chauffage des locaux scolaires; b) les constructions scolaires.

Les projets de convention devront encore être examinés et approuvés par le Conseil bourgeois et le Conseil général, avant d'être soumis au Conseil d'Etat pour ratification.

Le Conseil communal a d'autre part souscrit trois nouvelles actions de 350 francs de la Swissair (ce qui porte à neuf le nombre des actions détenues par la ville de Sion).

Le Conseil a accordé un subside au Cyclophile séduinois, pour la kermesse qu'il organisera le 8 mai à l'occasion de l'arrivée du Tour de Romandie cycliste.

Un prix de la Ville de Sion a d'autre part été alloué à un gagnant du Derby de Thyon.

Le Conseil a enfin reconnu exactes deux demandes en vue de l'obtention de l'assistance judiciaire gratuite.

Memento artistique

SION

THEATRE. — Mardi 22 avril La Locandiera, de Goldoni avec le Grenier de Toulouse.

CATHEdraLE. — Le Requiem de Mozart, dimanche 27 avril, à 17 h. 30.

MARTIGNY

EXPOSITION ART POPULAIRE. — W. Fischer, ouverte dès le 23. Vernissage vendredi 25 avril.

La «Feuille d'Avis du Valais» est dotée d'un télexcripteur et publie les mêmes informations que les autres quotidiens romands, mais les nouvelles valaisannes vous les trouverez surtout dans notre journal qui sera bientôt celui de tout le monde en Valais

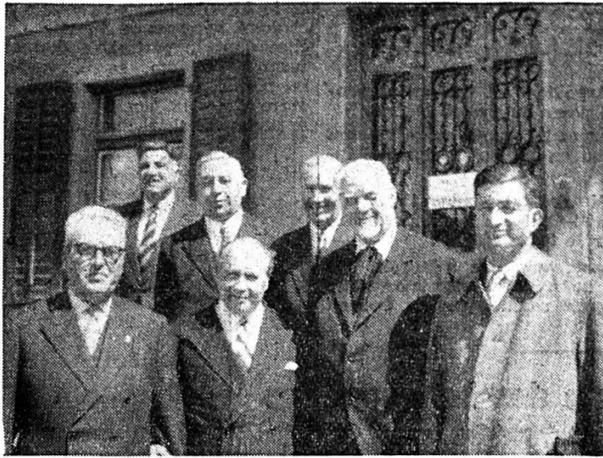
Editeur: Imprimerie Gessler, Sion.
Rédacteur responsable: F.-Gérard Gessler,
Régie des annonces: Publicitas S. A., Sion.

CHRONIQUE



DE SION

Les adieux de l'ambassadeur d'Italie



De gauche à droite: M. le conseiller d'Etat Marcel Gross, (en retrait) M. le conseiller d'Etat Marius Lampert, M. le conseiller d'Etat Dr Oscar Schnyder, (en avant) Son Exc. M. Maurizio Coppini, ambassadeur d'Italie à Berne, M. Norbert Roten, chancelier d'Etat, M. Odoardo Plinio Masini, vice-consul d'Italie et M. Ernest von Roten, conseiller d'Etat.

Son Exc. M. Maurizio Coppini, ambassadeur d'Italie à Berne, a été nommé ambassadeur de son pays à Tokio. Ayant entretenu d'excellentes relations avec les autorités de notre canton, l'éminent diplomate italien avait tenu à prendre congé des membres du gouvernement, de notre évêque S. E. Mgr Nestor Adam, des autorités communales et du président de la ville M. Roger Bonvin, conseiller national.

Samedi matin, l'ambassadeur d'Italie, accompagné de M. Masini, vice-consul à Brigue, s'est rendu à l'Etat où il fut reçu par le Conseil d'Etat et M. Norbert Roten, chancelier.

Un déjeuner eut lieu à l'Hôtel de la Paix, puis à 16 heures, une réception réunit les autorités religieuses et civiles à l'Evêché tandis qu'à 17 heures la même cérémonie, empreinte d'une grande cordialité, se répétait dans la salle du Conseil communal.

Dimanche, Son Exc. M. Coppini a assisté à l'office divin italien et a pris congé des membres de la Colonie.

Nous souhaitons à l'ambassadeur d'Italie un excellent voyage au Japon et nous formons les vœux les meilleurs pour la réussite de sa nouvelle mission diplomatique.



Avis officiels

AVIS

Les salles de gymnastique et de rythmique (excepté la salle de gymnastique du Sacré-Coeur) sont occupées par la troupe jusqu'au 3 mai 1958.

Administration communale.

Lumière sur la grande action missionnaire 1958

Kaolack, Formose, «Le Don de la Foi», voyez-vous, je commence à me demander si ce sont des appels séparés pour lesquels je vais recevoir encore des bulletins verts.

Non, Monsieur, les trois objectifs de la grande Action diocésaine 1958 en faveur des missions sont réunis sous le titre «Don de la Foi».

1. Une action globale à l'intention de nos missionnaires qui doivent souvent se contenter de miettes... ou d'espoir.

Grâce à votre aide, des secours tant soit peu substantiels pourront cette année répondre aux cas les plus urgents. Le solde dû pour l'église saint Maurice à Formose et un petit signe de fidélité à Mgr Perraudin pour son diocèse de Ruanda sont compris dans l'objectif No 1.

2. Un wagon de ciment pour la construction d'une église dans le populaire quartier indigène de Kaolack. Le souci de cette construction repose sur les jeunes épaules du P. Gérard Mayor, de Braimos.

3. L'accueil chez nous, pour apprentissage de métiers ou pour études, de jeunes Africains choisis, aptes à renforcer les élites chrétiennes des pays de mission. Cette réalisation importante est spécialement recommandée par notre évêque. Elle sera présentée ici même ces jours prochains.

Pour les trois objectifs, une seule devise et un même esprit, un seul compte de chèques aussi: Action 1958, le Don de la Foi, Sion, II c 6348.

Le cas échéant, un donateur peut préciser au verso l'emploi désiré de son don. Son intention sera respectée. Ainsi, nous avons reçu un don de 500 francs pour l'église St-Maurice à Formose. Voilà qui réduit le découvert du Père Emery. Merci.

La foire de Sion

Samedi, la foire de Sion s'est déroulée par un magnifique temps de printemps. Mais le marché au bétail fut très peu fréquenté. On comptait une soixantaine de têtes de gros bétail, 200 porcs et porcelets, quelques chèvres et moutons.

Memento

DES CINEMAS SEDUINOIS

LUX, tél. 2 15 45. — Le plus beau film que vous puissiez voir: Sissi impératrice.

L'ARLEQUIN, tél. 2 32 42. — Ava Gardner et Stewart Granger vivent une envoûtante histoire d'amour dans: La croisée des destins.

LE TEMPS TEL

QU'ON

L'ANNOUCE

PREVISIONS VALABLES

JUSQU'A LUNDI SOIR

Beau ou largement nuageux. Quelques brouillards matinaux au pied du Jura, ailleurs légère brume. En plaine, température généralement supérieure à zéro degré en fin de nuit, et comprise entre 15 et 20 degrés pendant l'après-midi.

Théâtre de Sion

Nous rappelons que le «Grenier de Toulouse», à qui l'on doit déjà de très belles réalisations artistiques, comme «Les Précieuses Ridicules», «Le Mariage de Figaro», etc. jouera le chef-d'œuvre de Goldoni «La Locandiera», en français.

C'est une pièce pétillante d'esprit, interprétée à la perfection par cette jeune et dynamique Compagnie, avec Simone Turck, Jean Bousquet, Louis Granville, Claude Marcan et leurs camarades.

Ce spectacle se donnera mardi 22 crt. à 20 h. 30 au Théâtre de Sion.

Rappelons aussi qu'avec ce spectacle le Grenier de Toulouse remporta un triomphal succès au Festival de Venise, l'été dernier.

Le Grenier de Toulouse, qui passe pour l'une des meilleures troupes de France, vient de faire l'objet d'un reportage flatteur dans Paris-Match et ceci sur plusieurs pages.

C'est dire toute la valeur de la troupe que nous aurons le plaisir d'applaudir.

Location: Magasin Tronchet, tél. No 2 15 50.

COUTURIER S.A.

Toutbillois

SION TEL (027) 2 27 08

AUTO-ECOLE

économique rapide

Auto Fr. 12.- l'heure

Camion Fr. 16.- «

PROGRAMME RADIO

LUNDI 21 AVRIL

SOTTENS

7.00 Petit concert à l'espagnole; 7.15 Informations; 7.20 Bonjour en musique; 11.00 Musiques et refrains de partout; 12.00 Au carillon de midi; 12.45 Informations; 13.10 Et en avant la musique; 16.00 Le feuilleton: Anna Karénine; 18.00 Rendez-vous à Genève; 18.25 Micro-partout; 19.15 Informations; 19.25 Instants du monde; 20.00 Enigmes et aventures: Petit Agneau; 20.45 Charles Trenet et ses chansons; 21.00 La Boule d'Or; 22.30 Informations; 22.35 Poésie à quatre voix.

BEROMÜNSTER

6.15 Informations; 6.20 Musique légère; 7.00 Informations; 12.00 Musique légère; 12.30 Informations; 12.40 Orchestre récréatif bâlois; 16.00 Musique légère; 18.30 Reportage; 19.30 Informations; 20.00 Concert demandé par nos auditeurs; 22.15 Informations; 22.30 Le Radio-Orchestre.

TÉLÉVISION

20.15 Téléjournal; 20.30 Magazine sportif suisse; 20.45 Les bâtisseurs du monde, présenté par André Labarthe; 21.00 La Boule d'Or; 22.00 Dernière heure: Informations communiquées par l'ATS.

ELECTRA

RADIO-TELEVISION

constructeur de l'émetteur de Veysonnaz

PANCARTES

«ICI TELEVISION»

EN VENTE A

L'IMPRIMERIE GESSLER, SION



Monsieur et Madame André Praz-Thalmann et leur fils Gilbert, à Brigue; Monsieur et Madame Robert Praz-Kybourg et leur fils Paul-André et Jean-Claude, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Weber-Praz, à Sion;

ainsi que les familles alliées et amies Praz, Vernay, Lathion, Michelet, Déléze, Fournier, Vouillamoz, Juilland, Clavaz, Martenet, Frey, Roy et Suess, ont le chagrin de faire part du décès de

MONSIEUR

Léonce PRAZ

Retraité des Douanes

leur cher père, grand-père, oncle, cousin, enlevé dans sa 87me année à Martigny-Bourg, le 19 avril, muni des Sacrements de notre Sainte Eglise.

Le corps repose au Castel Notre-Dame à Martigny-Bourg jusqu'au jour de l'ensevelissement qui aura lieu à Glis (Brigue), le mardi 22 avril, à 10 h. 30.

Départ du cortège funèbre: Place communale de Glis.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Mademoiselle Rose Dubuis et sa fille Gisèle, à Savièse;

Mademoiselle Anna Dubuis, à Savièse;

Madame et Monsieur Edouard Bridy-Dubuis et leurs enfants Roger et Denise, à Savièse;

Madame et Monsieur Anselme Dubuis-Dubuis et leur fils Michel, à Savièse;

Monsieur Jacques Hatt, à Sion; Monsieur et Madame Germain Dubuis et leurs enfants, à Sion;

Monsieur François Héritier, ses enfants et petits-enfants, à Savièse; Madame Veuve Catherine Héritier, ses enfants et petits-enfants, à Savièse;

Madame et Monsieur Joseph Roten, leurs enfants et petits-enfants, à Sion;

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Germain Héritier, à Savièse;

ainsi que les familles parentes et alliées Héritier, Dubuis, Bridy, Varone, Luyet, Dumoulin, Léger, Favre et Reynard ont la grande douleur de faire part du décès de

MADAME VEUVE

Marie DUBUIS

née Héritier

leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente que Dieu a rapelée à Lui le 19 avril 1958, à l'âge de 63 ans, après une longue maladie chrétieusement supportée, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse le lundi 21 avril, à 10 heures.

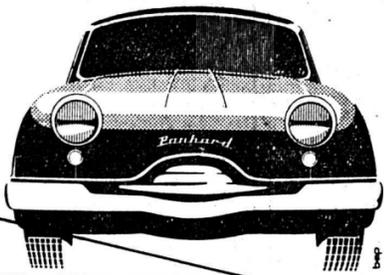
Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

7650.-

5 places confortables
 traction-avant moteur à refroidissement par air
 130 km/h 42 CV effectifs 5 CV fiscaux
 7 litres aux 100 km
 800 victoires en compétition

DYNA PANHARD



Vendue et garantie par

CITROËN

L'Elan du succès!



ELAN

Son grand succès, le réfrigérateur Elan le doit à son prix. Il vous offre 150 litres de capacité pour Fr. 795.- seulement — soit Fr. 5.30 par litre. Faites la comparaison! Rien n'a été négligé dans son aménagement luxueux: beurrier, congélateur séparé, tiroirs à légumes etc., tout y est! Il vaut la peine de le voir!

Démonstration sans engagement chez
Electroval S.A.

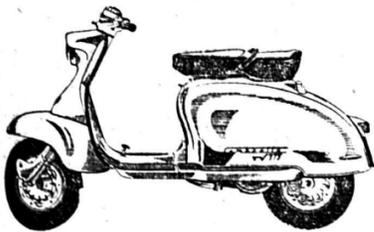


Voyez nos vitrines

Rue de la Dixence, M. Fauth - SION
 Tél. (027) 2 11 34

Du tonnerre !

le nouveau Scooter
Lambretta 175 TV



4 vit. - 175 cc. - 9 CV - 103 km-h.
Prix dès Fr. 1.945.-

Essai sans engagement au
Garage des deux collines

A. FRASS, SION - Tél. 2 14 91

et au **Garage central**

A. & M. PERRIN, SIERRE - Tél. 5 15 41

HOOVERMATIC

la sensation du jour
 en machine à laver



Lave - rince - essore -
 le tout en 8 minutes seule-
 ment. En 30 minutes, 12 kg
 de linge prêt à étendre!
 Dès Fr. 1.224.-

**Démonstration gratuite
 par :**

**à la Bonne
 Ménagère**
 SION

CONSTANTIN FILS S.A.
 Rue des Remparts

ISARD 400



ELLE A TOUT POUR VOUS PLAIRE

Démonstration par l'agent général pour le
 Valais

E. BOVIER, Vespa-Service

Av. Tourbillon - SION

Un délicieux jus de fruits

Abrico Club

Coudray frères, rue de la Dixence - SION

Chalet à vendre

à Haute-Nendaz (alt. 1300 m.) chalet neuf,
 3 chambres, cuisine, salle à manger, W.C.,
 douche. Electricité, chauffage, 1000 m² de
 terrain à proximité de route. Belle vue. Fr.
 30.000.-

Ecrire sous chiffre P. 5477 S., à Publicitas,
 Sion.

Sommelière

On demande gentille
 jeune fille aimant le
 commerce, honnête et
 de confiance, comme
 sommelière, gain inté-
 ressant, dans café sur
 bon passage. Nourrie
 et logée.

Offres avec photo, Café
 de la Couronne, La
 Sarraz, tél. (021) 8 62 35.

On cherche
jeune fille

de 18 ans comme som-
 melière - débutante,
 pour restaurant aux
 Verrières (Ne).

Offres à M. Jean Jörg,
 chemin des écluses 19,
 Bienne, tél. 267-06.

A louer

à Châteauneuf, dans
 immeuble neuf, un ap-
 partement de 3 pièces
 avec hall, tout confort.

Location Fr. 130.- par
 mois.

Ecrire sous chiffre P.
 5529 S., à Publicitas,
 Sion.

Jeune fille cherche pla-
 ce comme

sommelière

(si possible sans res-
 tauration).
 S'adresser au Bureau
 du Journal sous chif-
 fre 878.

A vendre

**machine
à coudre**

avec meuble, à l'état
 de neuf.

S'adresser au Bureau
 du Journal sous chif-
 fre 876.

Vercorin

Appart. neuf à louer,
 3 pièces, 4 lits, tout con-
 fort. Libre mai, juin,
 sept. oct.

Offre écrite sous chif-
 fre P 60029, à Publici-
 tas, Sion.

Echalas

ronds et triangulaires,
 imprégnés, allemands,
 disponibles tout de sui-
 te.

S'adr. Marcel Berthod,
 produits agricoles, Bra-
 mois, tél. 2 22 74.

Offre de la semaine



A VOTRE CHOIX

2 COMBINAISONS

nylon, comme modèles ci-dessus, en rose et blanc
 Tailles 40 à 48

15.90

**GRANDS MAGASINS
 Onset S.A.
 SION**

**Un défi
à la vie chère !**

La Fabrique

SIBIR

a en effet décidé une **BAISSE** de

Fr. 95.-

sur son magnifique frigo de 90 litres dont
 le prix passe désormais d'un seul coup

de Fr. 590.- à Fr. 495.-

pour la plus grande joie des familles
 nombreuses !

En vente chez tous les électriciens

Qualité suisse — Garantie 5 ans



Le connais-
 seur roule
 sur D.K.W.

Prix Fr. 875.-

Essais sans engagement

Garage des deux Collines

A. FRASS, SION

Tél. 2 14 91

On cherche

dessinateur-architecte

Entrée tout de suite

Faire offres écrites avec prétentions sous
 chiffre P. 20431 S., à Publicitas, Sion.

DACTYLO

habile, est demandée par bureau d'affaires
 de la place de Sion. Eventuellement à la
 1/2 journée. Débutante acceptée.

Adresser offres écrites sous chiffre P. 5561
 S., à Publicitas, Sion.

Employé (e) de bureau

est demandé (e) par importante maison de
 la place de Sion. Place durable. Travail varié.

Adresser offres écrites avec prétentions de
 salaire sous chiffre P. 5560 S., à Publicitas,
 Sion.

ON PEUT S'ABONNER

à LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
 à n'importe quel moment de l'année.
 Compte de chèques postaux II c 1748.

TELEVISION

RADIO-ART

B. Muhlematter, Sion

Tél. 2 22 53

**Démonstration
 tous les jours**

POUR DENOUE LA CRISE FRANÇAISE

M. Georges Bidault accepte de former un gouvernement

(AFP) — M. Georges Bidault a accepté de tenter de former le gouvernement. A sa sortie de l'Élysée, M. Georges Bidault a déclaré notamment :

« M. le Président de la République m'a demandé de constituer le gouvernement. Dans une heure de grave anxiété nationale, je ne me déroberai pas à cet appel. J'espère que les concours nécessaires pour affronter ma tâche ne me seront pas refusés.

« L'Algérie, où combat notre jeunesse, qui est française depuis des générations, et dont l'organisation nouvelle vient d'être souverainement fixée par la représentation nationale, est aujourd'hui pour le pays le problème qui prime tous les autres.

« L'Algérie est pour nous un patrimoine et une mission : aucune intrusion, aucune concession à l'esprit d'abandon, ne peuvent à son sujet être tolérées. Perdre l'Algérie, c'est perdre l'indépendance économique de la nation, dont la réalisation est désormais possible à bref délai. Un tel désastre doit être écarté à tout prix.

« La France est fidèle aux traités qu'elle a souscrits et, en particulier, au pacte atlantique. Elle n'attend de ses alliés que la même fidélité et le même respect des mêmes traités ».

M. Georges Bidault a déclaré qu'il commencerait ses consultations lundi matin

L'AFFAIRE FRANCO-TUNISIENNE

« MM. Bons Offices » demeurent prêts à reprendre leur mission

NEW-YORK (AFP) — A son arrivée à New-York, dimanche matin, M. Robert Murphy, sous-secrétaire d'Etat adjoint et représentant des Etats-Unis à la mission des bons offices entre la France et la Tunisie, a déclaré qu'il était « loin d'être pessimiste » quant aux possibilités de règlement des problèmes divisant Paris et le gouvernement du président Bourguiba.

La mission, a-t-il dit, est « en suspens », elle n'est pas « interrompue ». Cela signifie qu'elle reste « à la disposition » des intéressés.

La formule « en suspens », a-t-il ajouté, a été acceptée par les deux parties en cause : « je pense qu'elle est acceptable à la fois par M. Bourguiba et par le gouvernement français, lequel maintenant ne s'occupe plus que des affaires courantes ».

« Il n'est pas exclu », a-t-il dit, que la mission des bons offices puisse reprendre son travail dès la formation d'un nouveau gouvernement en France.

M. Murphy, enfin, a refusé de commenter les informations qui ont suscité en France une vive réaction et qui avaient trait à la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Algérie : « je ne tiens pas à commenter ces informations. Le Département d'Etat a publié la-dessus une complète mise au point ».

Le diplomate américain doit déjeuner avec M. Henry Cabot Lodge, représentant permanent des Etats-Unis aux Nations Unies, et partir dans l'après-midi pour Washington, où il rendra compte de sa mission à M. Christian Herter, sous-secrétaire d'Etat. Il a déclaré qu'il ne savait pas encore si l'on serait amené à rencontrer le président Eisenhower.

Les syndicats polonais s'alignent sur le Kremlin

VARSOVIE (AFP) — Le 4e congrès national des syndicats polonais vient de clore ses travaux, à Varsovie, par le vote d'une résolution politique qui souhaite un règlement des problèmes internationaux litigieux au moyen de négociations.

La résolution réaffirme également la thèse, abandonnée en Pologne en octobre 1956, de la primauté de l'URSS dans le camp socialiste.

« La politique de paix de l'Union soviétique, premier Etat socialiste et le plus puissant membre du camp socialiste, a joué un grand rôle en faveur de l'idée de négociations », souligne, en effet, la résolution que cite l'agence PAP.

Le Mouvement républicain populaire a tenu son congrès près de Paris

PARIS (AFP) — La Fédération de la Seine du M.R.P. a tenu son congrès fédéral samedi et dimanche à Issy-les-Moulineaux. Plusieurs motions ont été votées à l'issue des travaux.

La motion de politique intérieure déclare notamment : « la continuité est une des conditions fondamentales qui permettent au gouvernement de poursuivre une politique de redressement national. C'est pourquoi le congrès souligne l'urgence du vote définitif de la révision constitutionnelle et la nécessité d'entreprendre sans délai la refonte du titre XIII (de l'Union française) ».

Le congrès insiste sur la nécessité de maintenir dans leur intégralité les crédits d'investissement, souhaite le vote rapide d'un texte de loi assurant le remboursement effectif à 80 % des frais médicaux et pharmaceutiques.

Demande en Algérie l'instauration de méthodes nouvelles susceptibles de rétablir le climat de confiance, l'application intégrale de la loi-cadre, la mise en pratique d'une large autonomie de gestion.

Dans la motion de politique extérieure, le congrès « marque sa volonté, de maintenir le dispositif militaire qui protège les nations du monde libre, en l'adaptant de manière permanente aux nécessités d'une stratégie en constante évolution : considérer au surplus que la solidarité des 14 Etats du Pacte Atlantique ne saurait se limiter étroitement

FLENSBURG

NAUFRAGE D'UN NAVIRE DANOIS

Le cotre danois « Transport » de 45 tonnes, qui naviguait de Flensburg à Kerteminde, dans le grand Belt, est considéré comme perdu. Des pêcheurs ont en effet trouvé à l'est du petit Belt, des débris de l'embarcation, qui avait quitté Flensburg le 10 avril. Un seul homme se trouvait à bord.

Elections cantonales

PARIS (AFP) — Les élections cantonales organisées dimanche dans toute la France, sauf Paris et le Département de la Seine, pour renouveler la moitié des sièges de ces assemblées départementales que sont les conseils généraux, se sont déroulées dans le calme.

Onze millions d'électeurs ont choisi entre 9000 candidats pour 1.574 sièges à pourvoir. Mais le résultat ne sera pas acquis dès aujourd'hui dans de nombreux cas, car la majorité absolue est nécessaire au premier tour pour l'élection d'un candidat.

Commencé à 18 heures, le dépouillement avait déjà permis d'enregistrer à 21 heures de nombreux résultats. Jusqu'ici, aucun échec de personnalité n'a été enregistré.

M. René Simonnet, secrétaire d'Etat à la Marine marchande et secrétaire général du MRP, et M. Pierre-Henri Teitgen, ancien ministre, MRP, sont en ballottage.

Les cheminots anglais veulent se mettre en grève

MANCHESTER (Reuter) — Une assemblée des cheminots de Manchester s'est prononcée, dimanche soir, pour une grève nationale des cheminots dès le 4 mai, si les demandes d'augmentations de salaires ne sont pas agréées. Les délégués représentaient 23.500 cheminots du nord-ouest de l'Angleterre. Les chefs des 50.000 chauffeurs d'autobus londoniens ont également réclamé la grève pour le 4 mai. M. Macmillan aura mardi des conversations avec les chefs de la commission des transports et des syndicats.

ISRAEL LANCE UN S.O.S. AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON (AFP) — M. Ben Gourion, premier ministre d'Israël, a annoncé dimanche, au cours d'une interview radiodiffusée, qu'il avait envoyé au « chef d'un des grands Etats du monde », une lettre dans laquelle il se prononce pour le « désarmement total de tous les peuples du Moyen-Orient ».

Le président du conseil israélien, interviewé mardi dernier à Jérusalem, n'a pas voulu préciser la teneur de cette lettre. Il n'a pas indiqué non plus à qui elle était adressée.

L'interview a été projetée, dimanche, sur les écrans de télévision de la « Columbia Broadcasting System ».

Les Etats-Unis, a dit M. Ben Gourion, pourraient favoriser davantage l'établissement de la paix au Moyen-Orient s'ils faisaient de la Charte des Nations Unies « une réalité vivante ».

« Les Etats-Unis devraient, a ajouté le président du Conseil israélien, faire à l'égard d'Israël ce qu'ils ont fait à l'égard de la Turquie lorsque, ce dernier pays étant menacé, ils firent savoir qu'une attaque contre cette nation équivaudrait à une attaque contre les Etats-Unis. S'ils adoptaient la même attitude en ce qui concerne Israël, je crois que la paix serait mieux assurée parce que l'un des obstacles sur la route de la paix est l'idée partagée par un grand nombre de chefs arabes, qu'ils peuvent encore détruire Israël ».

NOUVELLES INONDATIONS DANS LA PLAINE DU PÔ

ROVIGO (AFP) — 25.000 hectares de territoire sont actuellement submergés dans le delta du Pô.

185 sinistrés ont été évacués vers des centres de secours. D'autre part, cent enfants ont été recueillis par une colonie d'une localité proche de Rovigo. Tout le bétail des régions actuellement menacées par l'inondation est évacué. La brèche ouverte dans le principal « collecteur » d'eaux de la plaine, devrait, selon les estimations des experts, être colmatée d'ici à jeudi prochain, si les conditions atmosphériques n'empirent pas. Le travail de consolidation des digues se poursuit avec acharnement.

Une journée dans le monde

LA HAYE

UN DIPLOMATE INDONESIEN DEMISSIONNE

Le capitaine Marah Joenoes, attaché militaire adjoint à la représentation diplomatique indonésienne à la Haye, a démissionné samedi, étant en désaccord avec la politique du gouvernement de Djakarta en ce qui concerne la révolte de Sumatra.

Le capitaine Joenoes ne retournera pas à Djakarta, comme l'ont fait les représentants diplomatiques indonésiens de Paris et de Bruxelles qui ont démissionné pour des raisons semblables.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

Editeur : Imprimerie Gessler, Sion.
Rédacteur responsable : F.-Gérard Gessler,
Régie des annonces : Publicitas S. A., Sion.

SINGAPOUR

LES REBELLES AVANCENT DANS L'ILE DE SUMATRA

Le poste émetteur des rebelles du centre de Sumatra a affirmé dimanche que les troupes insurgées ont réoccupé l'importante ville de Padang, sur les côtes occidentales. D'autres émissions provenant des rebelles ont annoncé que le gouvernement avait fait intervenir des bateaux de guerre étrangers et des cargos d'équipages soviétiques, ainsi que des pilotes pour attaquer Padang. Les rebelles achèteront des bateaux et des avions pour « abattre le gouvernement Soukarno ».

ALGER

LA GUERRE D'ALGERIE

Un convoi militaire s'est heurté à une embuscade rebelle à 20 km. au sud-ouest de Philippeville. On compte sept morts et onze blessés.

LE BULLETIN INTERNATIONAL

UNE ENQUETE DE LUCIEN MARCHAL :

Les élections italiennes

Le 17 mars dernier, le président Gronchi a dissous les Chambres italiennes. Cette dissolution a fait l'objet de vives critiques chez les communistes car, d'après la constitution de la république, adoptée par plébiscite le 2 juin 1946, la Chambre des Députés est élue pour 5 ans mais le Sénat pour 6 ; ce dernier aurait donc dû être dissous l'an prochain. Mais tous les partis étaient d'accord pour une dissolution immédiate — sauf les communistes qui souffrent encore de la répercussion qu'ont eue en Italie les événements de Hongrie de 1956.

La Nouvelle Chambre comprendra 596 membres, soit six de plus que la précédente. Cette augmentation est due en partie à l'accroissement de la population qui donne un Député de plus à Gènes et un à Naples, et en partie à l'élection de 4 Députés de Trieste. Cette question de Trieste qui, à un certain moment, a créé une forte tension entre l'Italie et la Yougoslavie a fini en queue de poisson. Théoriquement la ville est administrée par l'ONU ; pratiquement elle l'est par l'Italie à laquelle, vraisemblablement, elle va être intégrée.

Quant au Sénat il comptera 252 membres soit 9 de plus.

On ne pense pas que les nouvelles élections modifieront sérieusement la physionomie des deux assemblées qui continueront à être dominées par le parti démocrate chrétien, comme elles le sont depuis la guerre.

Les démocrates chrétiens cherchent à emporter la majorité absolue afin de ne pas devoir faire appel à quelque petit parti de droite pour gouverner.

Ils espèrent profiter de l'affaiblissement du parti communiste qui, depuis deux ans est en sérieux recul. Le parti communiste italien était le plus fort de l'Europe occidentale. En 1956 il comptait 2.200.000 membres. Au lendemain des événements de Hongrie il en a perdu 200.000 mais l'année suivante le recul a continué et il a de nouveau perdu 200 mille membres, soit en deux ans, 400.000 membres. Le coup a donc été très dur.

Le lancement des spoutniks lui a-t-il ramené des sympathies ? On ne sait ; c'est ce que nous apprendront les élections.

De toute manière le parti n'a pas encore retrouvé sa puissance d'expansion ; ses moyens de propagande ont été considérablement réduits. C'est ainsi que l'« Unita », le journal communiste officiel qui tirait, il y a deux ans, à 1.500.000 exemplaires avait vu son tirage tomber à 300.000. Il a été contraint de supprimer ses deux grandes éditions régionales de Gènes et de Turin.

Ce serait cependant une erreur de croire que le communisme est mourant en Italie. Avec ses 1.800.000 membres militants, il reste un parti fort, dirigé par un homme de talent, Togliatti.

Togliatti connaît bien la manœuvre politique. Son objectif qu'il ne cesse de poursuivre avec obstination est la formation d'un front de l'extrême gauche groupant son parti et celui de Nenni. Mais Nenni craint que cette alliance ne lui soit nuisible. Son parti, en effet, a largement profité de la désaffection dont ont été victimes les communistes après 1956. Il est presque certain que tous ceux qui ont quitté le parti de Togliatti sont passés à celui de Nenni. Si donc Nenni s'alliait aux communistes il décevrait tous ses nouveaux partisans.

D'autant plus que cette alliance ne pourrait porter les gauches au pouvoir. Même si les communistes ne perdent plus de voix, ils n'auraient encore au Parlement que 22,6 pour cent des sièges. Si l'on y ajoute les 12,7 pour cent des socialistes de gauche, cela ne donne que 35 pour cent.

Dans ces conditions les socialistes de gauche n'ont pas intérêt à endosser les reproches qui ont été adressés aux communistes au cours des deux dernières années.

Il semble que les petits mouvements, néo-fascistes ou royalistes n'ont pas pris de développement et que la victoire est assurée aux démocrates chrétiens.

Aussi ces élections n'éveillent à l'étranger qu'un intérêt relatif. Elles permettront simplement de voir où en est le parti communiste.

En matière de politique internationale, l'Italie conservera la même position, c'est-à-dire son adhésion au Pacte atlantique.

200.000 visiteurs à l'Exposition de Bruxelles

BRUXELLES (AFP) — En ce dimanche ensoleillé, l'avion, l'hélicoptère, le train et l'automobile ont amené à l'exposition universelle quelque 200.000 visiteurs venus de tous les points d'Europe.

Vers midi, sur l'Avenue de Belgique, qui conduit à l'Atomium, une foule bigarée, enthousiaste et joyeuse déambulait au coude à coude, s'exprimant dans toutes les langues, dans tous les dialectes. Aujourd'hui, pour la première fois depuis l'inauguration officielle, on avait réellement l'impression que l'« Expo 58 » était devenue la capitale du monde.

Vers 15 heures, les pompiers ont effectué leur première sortie depuis l'ouverture. Ils ont eu à maîtriser un incendie de toiture, sans gravité d'ailleurs, au pavillon du tabac, puis ils sont intervenus dans la section suisse, où le feu s'était déclaré à la suite d'un court-circuit. A la même heure, on dénombrait au service d'accueil de la police une vingtaine d'enfants égarés au milieu de l'immense foule.

A Naples, un match dégénère en bataille

NAPLES (AFP) — Sept personnes ont été grièvement blessées (3 d'entre elles sont dans un état désespéré) à la suite d'échauffourées qui se sont produites dimanche entre supporters et forces de police au cours du match de football Naples-Juventus (Turin). Toutes les places étant occupées, certains supporters de l'équipe de Naples ont tenté de pénétrer dans le stade par la force, renversant les barrières de l'une des entrées du stade. La police a dû intervenir énergiquement pour disperser la foule.

Les deux jeunes gens les plus grièvement atteints ont été piétinés par la foule que repoussait la police. L'un d'eux, âgé de 16 ans, s'il survit à ses nombreuses blessures, restera aveugle. Quatre membres de la police ont été hospitalisés. Une quarantaine d'autres personnes ont été contusionnées.

Rafael Trujillo, général commandant l'aviation dominicaine, fils du président de la République, n'est jamais monté en avion. Son père le lui a interdit parce que « c'est bien trop dangereux ».

Le ministre autrichien de la défense visite l'armée suisse

Le ministre fédéral autrichien de la Défense, M. Ferdinand Graf, est arrivé dimanche en Suisse. Il est accompagné du secrétaire d'Etat Stephanie et d'une délégation d'officiers supérieurs. Il a été salué à son passage à Zurich par le consul général d'Autriche en cette ville, M. Mais. A son arrivée à Berne, le ministre Graf a été accueilli à la gare par l'ambassadeur d'Autriche, M. Coreth et par l'attaché militaire, le lieutenant-colonel Rudolf. La délégation autrichienne est descendue dans un hôtel bernois.

Lundi matin, le ministre Graf sera reçu au Palais fédéral par le président de la Confédération, M. Hohenstein, puis rendra visite à M. Chaudet, conseiller fédéral. L'après-midi sera consacré à une visite d'installations militaires.

Les Africains libres prennent position

ACCRA (Reuter) — La conférence d'Accra, réunissant les 9 pays africains indépendants, a terminé l'examen des problèmes politiques de l'Afrique. Les comités élaborent actuellement diverses résolutions politiques, économiques et culturelles.

Le comité politique prépare notamment 5 résolutions consacrées à la politique étrangère, à l'avenir des territoires africains non encore indépendants, à l'Algérie, aux questions raciales en Afrique du Sud et aux initiatives en vue de sauvegarder la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des Etats indépendants d'Afrique. Un porte-parole officiel a déclaré qu'un accord avait été réalisé sur tous ces points.

Six mille détenus des prisons de Californie ont accepté de servir de cobayes pour vérifier la valeur d'un nouveau système de diagnostic du cancer du poumon, pendant une période d'examen qui durera cinq ans à l'Université de Californie.

Le département de l'Agriculture a révélé hier que les habitants des Etats-Unis avaient fumé l'an dernier le nombre record de 409 milliards de cigarettes, soit 4,1 pour cent de plus qu'en 1956. Les taxes fédérales, d'Etat et municipales prélevées sur les cigarettes ont donc produit la somme sans précédent de 2.295 millions de dollars.